# PRÉPARATION AUX CONCOURS DE PHILOSOPHIE : ANNÉE 2024

# (UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE)

Cette plaquette présente l'offre de préparation de l'université de Bourgogne pour le CAPES et l'agrégation externes et pour l'agrégation interne en philosophie, session 2024; elle propose quelques premières lectures.

# Programmes, épreuves

CAPES externe de philosophie: pour l'admissibilité, deux épreuves écrites de six heures chacune (une dissertation, une explication de texte, de même coefficient = 2), fin mars (début avril?) 2024; pour l'admission, deux épreuves orales en juin 2024 (une nouvelle épreuve « monstre » qui conjoint explication et leçon, de coefficient 5, et un « entretien » de coefficient 3).

Pour aucune de ces épreuves il n'y a d'autre programme que celui dessiné par le programme des classes de lycée (terminale pour la philosophie, première et terminale pour la spécialité HLP, *Humanités : Littérature et Philosophie*).

**Agrégation interne de philosophie :** pour l'admissibilité, deux épreuves écrites fin janvier ou tout début février 2024 (de même coefficient = 3) :

- 1. Explication de texte (6 h 30). Le candidat a le choix entre deux textes. Notion au programme en 2024 : *la religion*.
- 2. Dissertation (7 h). Notion au programme en 2024 : la sensibilité.

Les deux épreuves orales d'admission (leçon puis explication de texte, de même coefficient = 3) n'ont pas d'autre programme que celui dessiné par le programme de philosophie (et de spécialité HLP) des classes de lycée.

**Agrégation externe de philosophie :** Les trois épreuves écrites (de même coefficient = 2) auront normalement lieu à la mi-mars 2024.

- 1. Première composition de philosophie (7 h). Sans programme.
- 2. Composition de philosophie sur programme (7 h): *l'imagination*.
- 3. Épreuve d'histoire de la philosophie (6 h) : explication de texte. Sont au programme en 2024 :
  - (a) Montaigne, Les Essais (éd. de Jean Céard, « La Pochothèque »),

(b) Husserl: Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique (éd. Lavigne, Gallimard, 2018); Méditations cartésiennes (éd. Levinas-Peiffer, Vrin, 2000); La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale (éd. Granel, Gallimard); les textes du volume Cinq articles sur le renouveau (éd. Joumier, Vrin, 2005, pp. 23–150).

Les quatre épreuves orales d'admission (de même coefficient = 1,5) auront lieu en mai-juin 2024.

- 1. Leçon 1 (sur domaine). Domaine 2024 : la politique.
- 2. Leçon 2 (domaines : l'esthétique, la logique et l'épistémologie, la métaphysique, la morale, les sciences humaines).
- 3. Explication de texte français ou traduit en français :
  - (a) Platon, La République, tr. fr. Pachet (Folio-Essais).
  - (b) Simone Weil, l'ensemble des textes de S. Weil inclus dans le volume *La Condition ouvrière* (Folio-Essais n° 409).
- 4. Traduction et explication d'un texte en langue étrangère :
  - ★ Anglais: Bernard Williams, *Ethics and the Limits of Philosophy*, Routledge, 2011 (Paperback ed.).

Voir les *Annexes* pour le programme en d'autres langues.

# **Descriptif des cours**

Tous les cours sont de 2 h hebdomadaires, sauf mention contraire.

Épreuves d'explication de texte hors programme (CAPES et agrégation interne — mais il est dans l'intérêt des agrégatifs en général de le suivre) : l'entraînement court sur les deux semestres (S1 : Lucie Fabry; S2 : Guillaume Coqui). Ce cours est mutualisé avec l'UE3 de la L3.

Épreuves de dissertation et de leçon hors programme (CAPES, agrégations externe et interne) : un cours sur deux semestres, assuré au premier semestre par Giulia Lelli et au second par Françoise Lanchon.

Un entraînement spécifique aux épreuves de l'oral du CAPES externe de philosophie sera mis en place au semestre 2.

Première épreuve de l'écrit de l'agrégation interne : une dizaine d'explications de texte sur *la religion* au premier semestre (par Guillaume Coqui, Emeline Durand, Lucie Fabry, Françoise Lanchon).

Deuxième épreuve de l'écrit de l'agrégation interne : un cours de Sophie Audidière sur *la sensibilité* (une quinzaine d'heures et des reprises de sujets).

Deuxième dissertation de l'écrit de l'agrégation externe *(l'imagination)*: cours mutualisé avec le cours de philosophie générale de M1, assuré par Pierre Ancet au premier semestre.

Troisième épreuve de l'écrit de l'agrégation externe :

- 1. un cours sur Montaigne d'Emmanuel Naya (mutualisé avec M1 & M2),
- 2. un cours sur Husserl d'Emeline Durand (mutualisé avec M1).

Le cours sur le « domaine » qui constitue le programme de la « leçon 1 » de l'oral de l'agrégation *(la politique)* est assuré au second semestre par Giulia Lelli. S'y ajoutent quatre heures au premier semestre par Xénophon Ténézakis.

S'agissant des textes en français pour l'oral de l'agrégation :

- 1. Sur Platon, un cours de Marco Donato (deuxième semestre);
- 2. Sur Simone Weil, un cours de Jean-Philippe Pierron (deuxième semestre).

Enfin, le cours sur le texte anglais (Williams : *Ethics and the Limits of Philosophy*) est assuré dès le premier semestre par Lucie Fabry.

# Épreuves d'entraînement

Tous les quinze jours à peu près, en alternance, une dissertation ou une explication de texte sur table, le samedi matin, en temps limité, pour les concours externes; chaque candidate a le choix de la dissertation ou de l'explication de texte qui correspond(ent) au(x) concours qu'elle ou qu'il prépare.

Pour l'agrégation interne, quatre épreuves blanches (en temps limité durant les vacances de la Toussaint et/ou certains samedis).

Le calendrier est donné en annexe de la présente plaquette.

Un système de *colles* (entraînements oraux) est mis en place dès la rentrée, pour les candidats aux trois concours. Il importe de s'entraîner à l'oral dès septembre.

# Responsable de la préparation aux concours

Pour toute question, adressez-vous à Guillaume Coqui.

#### Premières indications de lecture

**Pour la préparation à l'agrégation interne,** qui est une formation à distance, les conseils et bibliographies sont placés sur l'espace *Plubel-FOAD* auquel les pré-inscrits ont accès.

Les conseils qui suivent, dont seul le premier bloc concerne *directement* les candidats au CAPES externe, ne forment pas des bibliographies complètes mais sont simplement destinés à orienter le début de la préparation en donnant des indications de lecture pour l'été. Il convient de ne pas attendre septembre pour commencer à préparer les épreuves *en général* (cela vaut des oraux d'admission aussi bien que des épreuves écrites d'admissibilité).

On rappelle à quel point la *lecture attentive des rapports de jury*, disponibles en ligne <sup>1</sup>, est importante.

**ÉPREUVES HORS PROGRAMME** Un ouvrage de méthodologie peut être utile ; inutile de les multiplier. Reçoivent habituellement les suffrages :

- O. Tinland, Guide de préparation au CAPES et à l'Agrégation de philosophie, Paris : Ellipses, 3<sup>e</sup> édition, 2018. [CONSEILS GÉNÉRAUX]
- 2. Ph. Choulet, D. Folscheid & J.-J. Wunenburger, *Méthodologie philosophique*, Paris: P.U.F., rééd. 2013. [CONSEILS GÉNÉRAUX, EXEMPLES]
- 3. Chr. Godin, Les Concours de philosophie, éd. du Temps (2000).

Par ailleurs on conseille, en 3 volumes dirigés chez Gallimard (« folio ») par D. Kambouchner, les *Notions de philosophie;* ou encore, de J.-M. Muglioni, les *Repères philosophiques* (Paris, Ellipses, 2010).

Les collections « Corpus » (GF), « Chemins philosophiques » (Vrin) ou encore « Philosophies » (P.U.F.) offrent bien des volumes de qualité.

Conseils additionnels de Giulia Lelli : pour commencer leur préparation des épreuves hors programme pendant l'été, on conseille aux étudiants

- d'identifier trois auteurs philosophiques, un antique, un moderne et un contemporain, desquels ils sont déjà familiers et d'en retravailler les œuvres qu'ils connaissent;
- de travailler quelques textes classiques à choisir parmi :
  - Platon, *République*, notamment livres I-IV et VI, 504a-521b (Paris, GF, 2004);
  - Aristote, *Éthique à Nicomaque*, notamment I-III,7 et V-VI, 11 (Paris, Vrin, 1994), à lire en s'aidant du plan analytique proposé par Richard Bodéüs dans l'éd. GF (2004);
  - Descartes, Méditations métaphysiques, notamment 1 et 2 (Paris, GF, 2011);
  - Descartes, Règles pour la direction de l'esprit (Paris, Vrin, 2003);
  - Descartes, *Principes de la philosophie*, Lettre-Préface (Paris, Vrin, 2009);

<sup>1.</sup> http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html. Une archive plus complète (rapports depuis 2003) est à disposition de ceux qui le souhaiteraient : https://jog.noip.me/concours/rapports/index.html.

- Descartes, Discours de la méthode;
- Kant, Critique de la raison pure : Préface à la seconde édition et Introduction (de préférence dans l'édition de F. Alquié chez Gallimard, coll. « Folio » ou dans les Œuvres philosophiques, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I);
- Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (Paris, GF, 2012), à lire en s'aidant de Blaise Bachofen, La Condition de la liberté. Rousseau, critique des raisons politiques (Paris, Payot, 2002).

#### Conseils additionnels d'Emeline DURAND:

- 1. « Grands textes » : attention il ne s'agit pas de vous donner une tâche impossible en vous fixant pour objectif d'avoir lu tous ces textes d'ici la fin de l'année! Cette liste n'est destinée qu'à vous guider dans vos choix de lecture si vous souhaitez combler certaines lacunes. Le plus judicieux est de vous concentrer sur deux ou trois auteurs (ou textes, dans le cas des très grands classiques) que vous travaillerez régulièrement tout au long de l'année.
  - Platon, République (notamment livres I, VI-VII, X); Théétète; Phèdre; Phédon.
  - Aristote, *Métaphysique* ( $\Gamma$ ,  $\Delta$ , Z); *Éthique à Nicomaque* (notamment livres I, II, III, V, VI et X)
  - Épicure, Lettre à Ménécée
  - Épictète, Manuel
  - Descartes, Méditations; Discours de la méthode; Lettre-préface aux Principes
  - Spinoza, Éthique (notamment parties I et II + préfaces des parties III, IV, V)
  - Leibniz, Nouveaux Essais sur l'entendement humain
  - Berkeley, Principes de la connaissance humaine
  - Hume, Enquête sur l'entendement humain
  - Hobbes, *Léviathan* (partie I, ch. 13-14-15-16; partie II, ch. 17-18, 21, 26)
  - Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes;
     Contrat social (livre I en entier; livre II, 1, 3, 4, 6, 7; livre III, 1-2, 10, 15, 16; livre IV,
     8); Émile (préface; quinze premières pages du livre I; livre IV en entier)
  - Kant, Critique de la raison pure (notamment préfaces et introduction; Esthétique transcendantale; Déduction des catégories; dans la Dialectique transcendantale: introduction; livre I; livre II, chapitre II, notamment 3ème antinomie); Fondements de la métaphysique des mœurs; Critique de la raison pratique (1ère partie, livre I, ch. III); Critique de la faculté de juger (notamment l'introduction et, dans la 1ère partie, les livres I et II de la 1ère section: « Analytique du beau » et « Analytique du sublime »)
  - Nietzsche, Généalogie de la morale
  - Freud, *Introduction* à la psychanalyse
  - Russell, Problèmes de philosophie
  - Heidegger, Introduction à la métaphysique
- 2. Quelques ouvrages pour guider dans la découverte de certains auteurs :
  - Monique Dixsaut, *Platon. Le désir de comprendre,* Paris, Vrin, 2012.
  - Michel Crubellier, Pierre Pellegrin, *Aristote. Le philosophe et les savoirs*, Paris, Seuil,
  - Ferdinand Alquié, *Leçons sur Spinoza*, Paris, Gallimard, 2003.
  - Antoine Grandjean, *La philosophie de Kant. Repères*, Paris, Vrin, 2016.

- Jacques Rivelaygue, Leçons de métaphysique allemande, Paris, Grasset, 1992.
- Étienne Balibar, La philosophie de Marx, Paris, La Découverte, 2014.
- Renaud Barbaras, *Introduction à la philosophie de Husserl*, Vrin, 2015.
- Sabine Plaud, *Wittgenstein. Sortir du labyrinthe*, Paris, Belin, 2017.
- Michel Olivier, Quine, Les Belles Lettres, 2015.
- 3. Quelques outils de philosophie générale : avant d'aborder l'étude d'un sujet, n'hésitez pas à aller consulter les notices des dictionnaires usuels, mais aussi celles de certains lexiques philosophiques, par exemple :
  - Michel Blay, Dictionnaire des concepts philosophiques, CNRS Éditions.
  - Monique Canto-Sperber, Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale, P.U.F.
  - Dominique Lecourt, Dictionnaire d'histoire et de philosophie des sciences, P.U.F.
  - Étienne Souriau, Vocabulaire d'esthétique, P.U.F.
  - Pierre Bonte, Michel Izard, Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, P.U.F.
- 4. Pour travailler une notion ou un domaine, privilégiez les manuels de Terminale qui se présentent comme des anthologies, par exemple :
  - Laurence Hansen-Løve, Philosophie. Anthologie Terminales L, ES, S, Belin.
  - Philippe Ducat, Jean Montenot, Philosophie. Le manuel, Ellipses.
  - Frank Burbage (dir.), Philosophie terminales L. ES. S. Programme 2003, Nathan.

## L'IMAGINATION Bibliographie indicative de Pierre ANCET:

- DESCARTES, Méditations métaphysiques, Objections & Réponses, Paris, GF-Flammarion.
- Gérard Bras, Jean-Pierre Cléro, *Pascal. Figures de l'imagination*, Paris, P.U.F., coll. « Philosophies », 1994
- SPINOZA, Éthique: p. I appendice (dépréciation de l'imagination); II, 14–23 (doctrine de l'imagination) puis 24–31 (démonstration de l'inadéquation de la connaissance par imagination); II, 40 scol. II (différents genres de connaissance); II, 40, scolie I (les universels comme produits de l'imagination); II, 18, scolie et II, 29 (confusion et caractère mutilé de la connaissance par imagination); II, 17, scolie; II, 35, scolie et IV, 1, prop. et scolie (l'esprit ne se trompe pas en tant qu'il imagine); V, 10, scolie (usage positif de l'imagination)
- Michèle Bertrand, Spinoza et l'imaginaire, Paris, P.U.F., 1983
- MALEBRANCHE, *De la recherche de la vérité*, Livre II. *De l'imagination*, Paris, Vrin, 2006.
- Hume, Traité de la nature humaine
- Frédéric Brahami, Introduction au traité de la nature humaine de David Hume, Paris, P.U.F., « Quadrige », 2003
- Kant, Critique de la raison pure, du chapitre « de la déduction des concepts de l'entendement » jusqu'à la fin du chapitre consacré au « schématisme des concepts purs de l'entendement »; Critique de la faculté de juger, §22; Anthropologie, §28.

- BERGSON, Le Cerveau et la pensée, Paris, P.U.F., « Quadrige », 2011
- BERGSON, *Le rêve*. Suivi de STEVENSON,, *Un chapitre sur les rêves*, Paris, Payot, 2012
- Freud, *Introduction à la psychanalyse* (1916). Deuxième partie : le rêve
- SARTRE, L'Imagination (1936), Paris, P.U.F., « Quadrige », 2012
- SARTRE, L'Imaginaire. Psychologie phénoménologique de l'imagination, (1940)
   Paris, Gallimard, « folio ».
- Gaston Bachelard, *La Poétique de la rêverie*, Paris, P.U.F., « Quadrige », 2016
- Gaston Bachelard, *Le Droit de rêver*, Paris, P.U.F., « Quadrige », 2013
- Gilbert Durand, L'Imagination symbolique, Paris, P.U.F., « Quadrige », 2015
- Gilbert Durand, Les Structures anthropologiques de l'imaginaire (1969), Paris, Dunod.
- Nicolas Poirier, *Castoriadis. L'Imaginaire radical*, Paris, P.U.F., « Philosophies », 2004
- Jean-Jacques Wunenburger, L'Imaginaire, « Que sais-je? », 2022
- Jean-Philippe Pierron, Les puissances de l'imagination, Paris, Cerf, 2012
- Paul RICŒUR, *L'idéologie et l'utopie* (introduction)
- Cynthia Fleury, *Imagination, imaginaire, imaginal,* Paris, P.U.F., « Débats philosophiques » 2006
- Gilbert Simondon, *Imagination et invention, cours 1965-1966*, Paris, P.U.F., 2014
- Charles Wright MILLS, *L'imagination sociologique*, Pierre Clinquart (trad.), Paris, la Découverte, 1997, au moins le 1<sup>er</sup> chap.
- Gerald Holton, *L'imagination scientifique* (1973), Paris, Gallimard (surtout le début)
- François JACOB, *Le jeu des possibles. Essai sur la diversité du vivant,* Paris, Gallimard, 1981
- Charles Stepanoff, *Voyager dans l'invisible,* Paris, La Découverte, 2022, pp. 25–68 (le chap. « Imagination et voyage mental »)
- Oliver Sacks, L'Œil de l'esprit, Paris, Odile Jacob, 2012
- Pascal ENGEL, *Introduction à la philosophie de l'esprit,* Paris, La Découverte, 1994, chap. 6 « Images mentales et psychologie cognitive »

**MONTAIGNE** Conseils de lecture d'Emmanuel NAYA : outre naturellement la lecture abondante et répétée des *Essais* dans l'édition du concours (éd. de Jean Céard, LGF, « La Pochothèque »), on peut recommander un petit nombre d'ouvrages dont tous, hélas, ne sont pas également aisés à trouver :

- Synthèses de présentation :
  - André Tournon, Montaigne en toutes lettres, Paris, Bordas, 1989.
  - Hugo Friedrich, *Montaigne*, Paris, Gallimard, 1968, rééd. coll. « TEL » (balayage thématique).

- Pour la question de l'exercice philosophique :
  - Marcel Conche, *Montaigne et la philosophie*, Paris, P.U.F., 1987, rééd. 1996.
  - Sylvia GIOCANTI, Penser l'irrésolution. Montaigne, Pascal, La Mothe Le Vayer: trois itinéraires sceptiques, Paris, Champion, 2001 (uniquement la partie sur Montaigne).
- Paul Mathias, *Montaigne ou l'usage du monde*, Paris, Vrin, 2023 (2<sup>e</sup> éd.). Une bibliographie sera fournie en septembre.

Recommandations d'Emeline DURAND : Les textes de Husserl au programme de l'agrégation 2024 se concentrent, d'une part, sur la démarche de la phénoménologie transcendantale (Ideen I, Méditations cartésiennes), d'autre part sur la position husserlienne du problème de l'éthique et de la culture face à la crise affectant l'Europe au lendemain de la Première guerre mondiale (Cinq articles sur le renouveau, Krisis). On s'intéressera donc moins aux problèmes sémantiques et logiques qui font l'objet de la première partie de l'œuvre de Husserl, ou encore à la démarche fondationnelle qui n'a cessé de le préoccuper, qu'à la mise en œuvre d'une phénoménologie transcendantale destinée à rendre possible le retour « aux choses mêmes », et aux effets d'un tel retour sur les domaines traditionnels de la science philosophique (métaphysique, éthique, épistémologie). Qui est le sujet de l'expérience phénoménologique, lui que Husserl, dans l'héritage de Kant, appelle l'ego transcendantal? Quel concept de la conscience, purifié de toute influence psychologique, se trouve au fondement de la phénoménologie transcendantale, et quelle peut être sa relation avec le monde? En quoi consiste la méthode de la réduction, par laquelle le sujet s'arrache à « l'attitude naturelle » qui est de prime abord la sienne? Comment le concept phénoménologique de l'expérience se rapportet-il au concept qu'en ont pour leur part les sciences positives, notamment la physique mathématisée? Quel éclairage le problème des valeurs et celui de l'histoire peuvent-ils recevoir de la refondation opérée par une philosophie, la phénoménologie, qui s'est toujours définie chez Husserl comme science rigoureuse?

Pour répondre à ces questions centrales du corpus husserlien et offrir ainsi une introduction à la tradition phénoménologique, le cours proposera une lecture des quatre grandes œuvres au programme, accompagnée d'emprunts ponctuels à d'autres ouvrages de Husserl. Des explications au format du concours seront proposées.

L'ordre de lecture suivant est préconisé :

1. Avant d'entamer l'étude des œuvres au programme du concours, il est recommandé de lire pendant l'été les textes suivants, indispensables pour

comprendre le tournant de Husserl vers une phénoménologie transcendantale :

- E. HUSSERL, Recherches logiques, tome III: Éléments d'une élucidation phénoménologique de la connaissance (Recherche VI), trad. H. Elie, A. Kelkel, R. Schérer, Paris, P.U.F., 1993
- E. HUSSERL, *L'Idée de la phénoménologie. Cinq leçons*, trad. A. Lowit, Paris, P.U.F., 1970 [réédition 2019]
- 2. On pourra ensuite faire une première lecture des Méditations cartésiennes, qui offrent une vision d'ensemble de la démarche husserlienne, puis des Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique (dans l'édition choisie pour le concours, à préférer à la traduction de Paul Ricœur dans la collection « Tel » chez Gallimard).
- 3. On lira ensuite les *Cinq articles sur le renouveau* et *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale.*On pourra consulter en parallèle :
  - E. HUSSERL, Leçons sur l'éthique et la théorie de la valeur (1908-1914), trad. P. Ducat, P. Lang et C. Lobo, Paris, P.U.F., 2008
  - E. Husserl, *La Terre ne se meut pas*, trad. D. Franck, D. Pradelle et J.-F. Lavigne, Paris, Minuit, 1989

Tout au long de la préparation, la lecture des textes husserliens est à privilégier absolument. Les commentaires suivants pourront être consultés ponctuellement :

- Renaud Barbaras, *Introduction à la philosophie de Husserl*, Paris, Vrin, 2015
- Eugen Fink, *De la phénoménologie*, trad. D. Franck, Paris, Minuit, 1974
- Didier Franck, Chair et corps : sur la phénoménologie de Husserl, Paris, Minuit, 1981
- Dominique Pradelle, Par-delà la révolution copernicienne : sujet transcendantal et facultés chez Kant et Husserl, Paris, P.U.F., 2012

D'autres références seront proposées à la rentrée et durant le cours.

**LA POLITIQUE** On encourage à consulter avec attention les extraits pertinents des rapports de jury de 2009, 2014 et 2019, qui se trouvent EN ANNEXE de la présente plaquette. Recommandations de Giulia Lelli :

Qu'est-ce que la politique? Elle semble désigner l'activité par laquelle les hommes s'accordent sur les valeurs qui vont régir l'organisation d'un groupe sur un territoire donné. Mais cette définition laisse de côté l'ambition de prise de pouvoir à l'œuvre dans l'activité politique. Celle-ci vise à instaurer effectivement un ordre, parfois contre la volonté de ceux auxquels elle s'impose. Ce domaine de la pratique humaine est ainsi traversé par une série de problèmes : celui de la visée de la politique, de la nature et des limites du pouvoir, des

articulations entre morale et politique, de la nature de l'activité politique (art ou science), de ce qui fonde la légitimité de l'État, etc. L'objectif de ce cours sera d'aborder quelques-uns de ces grands problèmes en procédant à une clarification des concepts centraux du domaine.

On conseille de commencer à préparer l'épreuve dès maintenant en travaillant quelques textes fondateurs de l'histoire de la philosophie politique et qui peuvent être mobilisés pour un très large champ de sujets. Les textes marqués d'un astérisque sont à lire en priorité, les autres peuvent être étudiés selon vos affinités philosophiques. Le travail pendant le semestre de cours consistera à s'entraîner à mobiliser ces textes dans le traitement de sujets singuliers et à mener des lectures plus spécifiques et techniques recommandées à chaque leçon.

Ce travail doit être complété par la constitution d'un recueil de quelques exemples très précis d'histoire politique, en veillant à varier les époques, les lieux et les types de régimes politiques. On trouvera en annexe un document comportant des suggestions de ressources variées pour entamer ce travail dès l'été.

- Aristote, La politique, trad. fr. Jules Tricot, Paris, Vrin, 1995, livres I-III.
- → ARISTOTE, Éthique à Nicomaque, trad. fr. Jules Tricot, Paris, 1994, livres V-\*VI, VIII-IX. Les livres VIII et IX peuvent être consultés dans Aristote, Éthique à Nicomaque, Livres VII et IX sur l'amitié, Paris, Librairie générale française (Le livre de poche), 2001, avec une introduction de Jean-François Balaudé.
- Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne*, trad. fr. Georges Fradier, Paris, Pocket, 2002, chap I, « La *vita activa* et la condition humaine », chap. II, chap. V.
- Hannah Arendt, La crise de la culture, trad. fr. Patrick Lévy, Paris, Gallimard, 1989, II-V, VII.
- Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, trad. et présentation Jean-François Kervégan, Paris, P.U.F., 2013, Troisième partie, 2<sup>e</sup> section, A, a) « Les modalités du besoin et leur satisfaction », §181–187; B, a) « Le droit comme loi », §211; b) « L'existence de la loi », §215–220; 3<sup>e</sup> section, « L'État ».
- ★ Thomas Hobbes, Léviathan, trad. fr. François Tricaud et Martine Pécharman, Paris, Vrin, 2004, chapitres 13, 14, 16, 17, 19–21. Les chapitres 13 à 17 peuvent être consultés dans la collection « folioplus philosophie » : Thomas Hobbes, Léviathan, chapitres 13 à 17, trad. fr. Gérard Mairet, dossier Benoît Schneckenburger, Paris, Gallimard, 2007.
- Martin Luther King, *Lettre de la prison de Birmingham*, 16 avril 1963. Une traduction française non identifiée est disponible dans un recueil de textes constitué par Eric Vinson ici :
  - https://irel.ephe.psl.eu/sites/default/files/discours\_martin\_luther\_king\_e\_vinson\_irel\_avr\_22.pdf

- ★ Nicolas Machiavel, De principatibus, trad. fr. et commentaire Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, Paris, P.U.F., 2014. On recommande d'étudier les chapitres suivants ensemble : XV et XVIII; XVII, IX et X; XXI et VII.
- KANT, Vers la paix perpétuelle; Que signifie s'orienter dans la pensée; Qu'estce que les lumières?, trad. Jean-François Poirier, présentation Françoise Proust, Paris, Gallimard, 2006, en particulier Vers la paix perpétuelle.
- ★ Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, présentation Bruno Bernardi, Paris, Flammarion, 2011.
- Jean-Jacques Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, présentation Blaise Bachofen et Bruno Bernardi, Paris, Flammarion, 2011, préface, introduction de la première partie, seconde partie.
- ★ PLATON, *La République*, trad. fr. et introduction Georges Leroux, Paris, Flammarion, 2016, I, 336 *b* III, 415 *d*, IV, 427 *c* 445 *e* et V, 484 *a* VI, 502 *c*.

**PLATON** L'édition du concours est l'édition folio (traduction de Pierre Pachet, Paris, Gallimard, 1993). Conseils pour l'été de Marco Donato :

- Pour l'Introduction et les notes, consulter également : PLATON, La République, traduction et présentation par Georges Leroux, Paris, GF-Flammarion.
- Julia Annas, *Introduction à la République de Platon*, trad. B. Han, Paris, P.U.F., 1994.
- Auguste Diès, « Introduction » au t. VI (*La République*, livres I–III) des *Œuvres complètes* de Platon aux Belles Lettres (Paris, 1932).
- Monique Dixsaut (dir.), *Études sur la* République *de Platon*, 2 tomes, Paris, Vrin, 2005. Accessible en ligne :
  - Tome 1: https://books.openedition.org/vrin/5522
  - Tome 2: https://books.openedition.org/vrin/4897
  - (Voir spécialement les études de L. Brisson, S. Halliwell, F. Teisserenc, A. Brancacci, E. Moutsopoulos, G. Leroux, É. Helmer, A. Larivée, R. Muller, T. Irwin, M. Dixsaut, G. Cambiano, G. Casertano, M. Vegetti, Ch. H. Kahn, T. Penner, Chr. Rowe, G. R. F. Ferrari).
- Monique DIXSAUT, *Le naturel philosophe. Essai sur les dialogues de Platon,* nouvelle éd., Paris, Vrin, 2016 (chap. V : « Le philosophe et son nom »).
- Dimitri El Murr, « Hiérarchie et communauté : l'amitié et l'unité de la cité idéale de la République », Philosophie antique, 17, 2017 [dossier Platon et la politique], pp. 73–100.
  - Accessible en ligne: https://journals.openedition.org/philosant/283
- Pour approfondir, on peut ensuite signaler :
  - James Adam, *The Republic of Plato*, I-II, Cambridge University Press, 1902 (reste parmi les meilleurs commentaires, surtout pour les ques-

- tions de détail du texte et de son interprétation).
- Franco Ferrari, *La Repubblica di Platone*, Bologna, Il Mulino, 2022.
- Yvon LAFRANCE, La théorie platonicienne de la doxa, seconde édition revue et augmentée de Corrigenda, de Notes, d'Addenda à la bibliographie (1975-2003) et d' une Postface par Luc Brisson, Paris, Les Belles Lettres, 2015 (chapitre V).
- Noburu Notomi, Luc Brisson (dir.), Dialogues on Plato's Politeia (Republic). Selected Papers from the Ninth Symposium Platonicum, Sankt Augustin, Academia Verlag [« International Plato Studies », 31], 2013 (en particulier les chapitres de M. Vegetti, Th. A. Szlezak, Chr. Rowe, A. W. Payne, M. I. Santa Cruz, F. L. Lisi, A. Macé, G. R. F. Ferrari, A. G. Long, A. Larivée, Ch. Gill, F. Fronterotta, O. Renaut, R. D. Parry, Ch. H. Kahn, B. Castelnérac, H. Tarrant, M. Tulli, M. Regali, P. Destrée).
- Olivier Renaut, Platon. La médiation des émotions. L'éducation du thymos dans les dialogues, Paris, Vrin, 2014 (chapitres V, VII et VIII).
- Mario Vegetti, Franco Ferrari, Tosca Lynch (dir.), *The Painter of Constitutions. Selected Essays on Plato's Republic*, Sankt Augustin, Academia Verlag [« International Plato Studies », 32], 2013.

**WEIL** Sont au programme l'intégralité des textes de Simone Weil présents dans le volume *La Condition ouvrière* (Folio-Essais n° 409). Présentation de Jean-Philippe PIERRON :

La philosophe Simone Weil (1909-1943) ne fut jamais universitaire mais son œuvre se retrouve aujourd'hui à l'oral de l'épreuve de l'agrégation de philosophie comme texte en français. Elle serait peut être surprise d'un tel avènement. En effet, cette disciple d'Alain, élève de l'École normale supérieure, agrégée de philosophie en 1931, choisit plutôt l'engagement hors des murs de l'université. Ainsi, en décembre 1934, elle entre comme « manoeuvre sur la machine » dans une usine. Elle y écrira son « Journal d'usine ». Professeur agrégée, elle ne se veut pas « en vadrouille dans la classe ouvrière », mais entend vivre la vocation qu'elle sent être sienne : s'exposer pour découvrir la vérité. Car la vérité n'est pas seulement le fruit d'une pensée pure, elle est vérité de quelque chose, expérimentale, « contact direct avec la réalité ». Ce sera donc l'engagement en usine, l'épreuve de la solidarité des opprimés — non pas à leurs côtés, mais parmi eux. C'est Albert Camus qui décida que La Condition ouvrière, qui fut, avec la correspondance, d'abord un journal, devienne un ouvrage, qui paraît en 1951 aux éditions Gallimard, dans la collection « Espoir » qu'il dirigeait. Comment alors lire un tel texte? Que dit-il de la méthode de la philosophe? Que donne-t-il à penser du statut de la philosophie dans son rapport au « terrain » et à l'engagement? Les sources philosophiques historiques de l'œuvre de Simone Weil, ainsi que ses références aux tragiques grecs, éclairent-elles, et comment, le sens et l'engagement en usine de la

philosophe? *La Condition ouvrière*, est-ce un livre de philosophie du travail, de philosophie politique, voire de métaphysique dans une interrogation portant sur le statut de la condition humaine? Convient-il de lire cet ouvrage comme un témoignage, et si c'était le cas, en quel sens? La lecture de cet ouvrage soulève bien d'autres questions. Il vous/nous appartiendra, avant et pendant le cours, de chercher à les identifier, à les formaliser, en plus et à côté des propositions qu'ont pu faire les commentateurs.

- Simone Weil, Œuvres complètes, sous la dir. d'André-A. Devaux et Florence de Lussy, Paris, Gallimard, 1988–... (Sur les 16 volumes divisés en 7 tomes prévus, 13 sont parus.)
- Robert Chenavier, Simone Weil. Une philosophie du travail, Paris, éd. du Cerf.
- Emmanuel Gabellieri, *Penser le travail avec Simone Weil*, éd. Nouvelle Cité, 2019.
- Emmanuel GABELLIERI, *Être et don. Simone Weil et la philosophie,* Louvain, Peeters, 2003.
- Miklos Vetö, *La Métaphysique religieuse de Simone Weil*, Paris, L'Harmattan, 2014 (3<sup>e</sup> éd.).

#### **WILLIAMS** par Lucie FABRY:

Pourquoi Williams affirme-t-il que la trahison ou le courage sont des *thick ethical concepts*, tandis que le bien et le mal sont des *thin ethical concepts*? Comment traduire ces expressions? Voici un exemple des questions que nous nous poserons au fil de la lecture et de la traduction d'*Ethics and the limits of philosophy*, ouvrage que le philosophe anglais Bernard Williams a publié en 1985. Je vous recommande d'avoir lu le texte d'ici la rentrée, dans sa langue originale, en commençant autant que possible le travail de traduction : il faudra l'avoir traduit intégralement vous-même d'ici les oraux. Notez les difficultés de traduction que vous rencontrez et envisagez plusieurs solutions, en explicitant leurs avantages et leurs inconvénients respectifs. Ne considérez pas la traduction française proposée par Marie-Anne Lescourret comme « la solution » mais consultez-la ponctuellement comme une réponse possible, et sujette à discussion, à des questions de traduction que vous vous posez vous-même.

Voici des premières recommandations de lecture, par ordre de priorité. Vous ne trouverez pas forcément ces ouvrages en bibliothèque ni dans les librairies françaises, mais Anna les a (https://fr.annas-archive.org/).

— Bernard WILLIAMS, *Ethics and the Limits of Philosophy*, Routledge, 2011. Cette édition comporte un commentaire de l'œuvre par Adrian W. Moore, qu'il faut lire. Trad. fr.: Bernard Williams, *L'Éthique et les limites de la philosophie*, tr. M.-A. Lescourret, Paris, Gallimard, 1990.

- Miranda FRICKER, "Bernard Williams as a Philosopher of Ethical Freedom", *Canadian Journal of Philosophy*, 2020, vol. 50, n° 8, p. 919–933. (disponible gratuitement sur son site: https://www.mirandafricker.com/bernard-williams-philosopher-of-ethical-freedom.html).
- Bernard WILLIAMS, *Making sense of humanity and other philosophical papers* 1982–1993, Cambridge University Press, 1995.
- Mark Jenkins, Bernard Williams, Londres, Acumen, 2006.
- J. E. J. Altham & Ross Harrison, World, Mind and Ethics: Essays on the Ethical Philosophy of Bernard Williams, Cambridge University Press, 1995.

La priorité reste le travail de lecture en langue originale et de traduction.

#### **Dernières recommandations**

On recommande enfin aux candidats d'avoir une conscience claire de l'organisation de leur préparation et notamment de la répartition de leur temps de travail. Pour l'agrégation, le programme d'oral est beaucoup trop ample pour ne pas être abordé très tôt, soit dès le début.

L'épreuve de traduction et explication d'un texte en langue étrangère suppose une pratique très régulière aussi bien du texte lui-même que de l'exercice qui consiste à en traduire de courts extraits (quand bien même elle ne serait que d'une heure ou deux par semaine).

Il importe, pour les textes au programme, de veiller à disposer de la même édition que le jury.

On suggère de prendre en compte attentivement les **coefficients**. Ainsi, pour le CAPES, les épreuves orales comptent double; pour l'agrégation, on se prépare aux épreuves de dissertation (écrites) en se préparant aux épreuves de leçon (orales); pour l'oral de l'agrégation, le texte en langue étrangère pèse autant que les deux textes en langue française. De manière générale les épreuves sur texte au programme sont des épreuves où le travail régulier et précoce paie.

BON TRAVAIL ET BON ÉTÉ *STUDIEUX* PASSÉ À *BEAUCOUP* LIRE REVENEZ-NOUS FRAIS, INSTRUITS, INCISIFS ET REPOSÉS

**RÉUNION DE RENTRÉE CONCOURS EXTERNES:** mardi 5 septembre à 16h (salle 219).

# Description et durée des épreuves

#### CAPES externe:

	INTITULÉ	COEFF.	DURÉE
Écrit	Composition de philosophie	2	6 h
	Explication de texte	2	6 h
Oral	« Leçon » (épreuve-monstre)	5	6 h (préparation)
			1 h (40 mn, entretien : 20 mn)
	« Entretien »	3	sans préparation; entretien : 35 mn

(Cf. le site du ministère.)

## Agrégation interne :

	INTITULÉ	COEFF.	DURÉE
Écrit	Explication de texte	3	6 h 3 o
	Dissertation	3	7 h
Oral	Leçon	3	5 h (préparation)
			40 mn (pas d'entretien)
	Explication de texte	3	2 h 30 (préparation)
			50 mn (explication : 30 mn, entretien : 20 mn)

Pour l'explication de texte à l'écrit, les candidats ont le choix entre deux textes. Pour chacune des épreuves orales, ils ont le choix entre deux sujets. Pour l'épreuve orale de leçon, ils ont accès à une bibliothèque.

## Agrégation externe :

	INTITULÉ	COEFF.	DURÉE
Écrit	Dissertation sans programme	2	7 h
	Dissertation sur programme	2	7 h
	Explication de texte	2	6 h
Oral	Leçon 1 (sur domaine)	1,5	5 h (préparation) 35 mn (pas d'entretien avec le jury)
	Leçon 2	1,5	5 h (préparation) 35 mn (pas d'entretien avec le jury)
	Explication de texte en français	1,5	1 h 30 (préparation) 45 mn (explication 30 mn, entretien 15 mn)
	Traduction & explication de texte	1,5	1 h 30 (préparation) 45 mn (explication 30 mn, entretien 15 mn)

Pour chacune des épreuves orales de leçon, les candidats ont le choix entre deux sujets. Pour la leçon 2, ils ont accès a une bibliothèque.

# Annexes (pages suivantes):

- 1. Le programme officiel de l'agrégation externe 2024;
- 2. Le programme officiel de l'agrégation interne 2024;
- 3. Calendrier 2023-2024 des entraînements sur table (« devoirs du samedi »);
- 4. Extraits des rapports 2009, 2014 et 2019 du jury sur l'épreuve de leçon 1;
- 5. Une « biblio-filmo-radiographie » additionnelle sur *la politique* préparée par Giulia Lelli avec (p. ex.) des liens cliquables vers un grand nombre de podcasts.



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section philosophie

Programme de la session 2024

# Épreuves écrites d'admissibilité

1/ 2ème épreuve – « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions » :

L'imagination

2/ 3ème épreuve – « Épreuve d'histoire de la philosophie (commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur – antique ou médiéval, moderne, contemporain – appartenant chacun à une période différente) » :

MONTAIGNE: Les Essais

NB: édition Jean Céard, Le Livre de Poche, collection « La Pochothèque ».

HUSSERL: *Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique* (NB: édition J.F. Lavigne, Gallimard 2018); *Méditations cartésiennes* (NB: édition Levinas-Peiffer, Vrin, 2000); *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale* (NB: édition Granel, Gallimard Tel n° 151); ainsi que les textes inclus dans le volume titré dans la traduction française *Cinq articles sur le renouveau* (NB: édition L. Joumier, Vrin 2005, p. 23-150).

## Épreuves orales d'admission

1/ Domaine retenu pour la « Leçon de philosophie » n°1 :

La politique

2/ Domaines retenus pour la « Leçon de philosophie » n°2 :

L'esthétique, la logique et l'épistémologie, la métaphysique, la morale, les sciences humaines.

3/ Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français

PLATON: La République;

NB: édition Gallimard, Folio-Essais, traduction Pierre Pachet.

Simone WEIL : La Condition ouvrière ;

NB : édition Gallimard – Folio-Essais n°409 ; l'ensemble des textes de Simone Weil inclus dans ce volume sont au programme.

4/ Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien

#### Texte allemand

NIETZSCHE, *Jenseits von Gut und Böse*, I-VI, Kritische Studien Ausgabe, herausgegeben Giorgio Colli und Mazzino Montinari, Band 5, De Gruyter.



# Concours externe de l'agrégation du second degré

### Section philosophie

Programme de la session 2024

#### **Texte anglais**

.

BERNARD WILLIAMS, Ethics and the limits of philosophy, Routledge, 2011 (paperback).

#### Texte arabe

ABU BAKR AL-RAZI, *Al-šukūk 'alā Čālīnūs* (Abū Bakr al-Rāzī, *Doutes sur Galien*, Introduction, édition et traduction par Pauline Koetschet, Berlin / Boston, 2019, Walter de Gruyter), de la page 2 (début du traité) à la page 132 (fin de la section 15).

#### **Texte grec**

PLUTARQUE, *Adversus Colotem*, Πρὸς Κωλώτην, dans Plutarch, Moralia, Volume XIV (Loeb Classical Library No. 428), Harvard University Press, 1967, reprint 1996, pages 190-314.

#### **Texte italien**

LEOPARDI, La Strage delle illusioni, Piccola biblioteca Adelphi nº 291, 1992.

#### **Texte latin**

LUCRÈCE, *De Rerum natura*, Livre IV. NB : édition J. Kany-Turpin, Paris, GF-Flammarion ; ou édition A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres.

\_\_\_\_



Concours interne de l'agrégation et CAER - PA

Section philosophie

Programme de la session 2024

Première épreuve : composition de philosophie (explication de texte)

La religion

Deuxième épreuve : composition de philosophie (dissertation)

La sensibilité

## Calendrier des devoirs du samedi (2023–2024)

LES DEVOIRS ONT TOUJOURS LIEU À PARTIR DE 09h EN SALLE XXX (bâtiment Droit/Lettres). (Pour l'agrégation interne, les devoirs ont lieu en ligne et aucune salle n'est donc à réserver.)

Ce calendrier est susceptible d'être modifié si les dates des écrits s'avèrent aussi surprenantes qu'elles ont pu l'être en 2022.

	EXPLICATIONS DE TEXTE	DISSERTATIONS
23/09/2023	CAPES : sujet L. Fabry	
30/09/2023	Agreg interne : la religion	
07/10/2023		capes : sujet G. Lelli
		Agreg. (hors prog.): sujet G. Lelli
21/10/2023	Agreg. (Montaigne) : sujet E. Naya & G. Coqui	
vendredi 27/10/2023	Agreg interne : la religion	
28/10/2023		Agreg. (l'imagination): sujet P. Ancet
		Agreg interne : la sensibilité
18/11/2023	CAPES : sujet L. Fabry	
	Agreg. (Husserl) : sujet E. Durand	
02/12/2023		capes : sujet G. Lelli
		Agreg. (hors prog.) : sujet G. Lelli
		Agreg interne : la sensibilité
13/01/2024	capes : sujet G. Coqui	
	Agreg. (Montaigne) : sujet E. Naya & G. Coqui	
27/01/2024		CAPES : sujet Fr. Lanchon
		Agreg. (l'imagination) : sujet P. Ancet
10/02/2024	CAPES : sujet G. Coqui	
	Agreg. (Husserl) : sujet E. Durand	
09/03/2024		capes : sujet Fr. Lanchon

#### DURÉES:

6h pour les épreuves du CAPES et pour l'explication de texte de l'agrégation externe (09h–15h); 6h30 pour l'explication de texte de l'agrégation interne (09h–15h30); 7h pour les dissertations de l'agrégation externe et interne (09h–16h).

# Première leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants: la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines.

Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient : 1,5.

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

Domaine au programme de la session 2009 : La politique.

COMMISSION: M. CHATEAU, PRESIDENT;
MME CASTEL-BOUCHOUCHI; MME PECHARMAN; M. FISCHBACH; M. PANZANI.

On a coutume de rappeler que toute épreuve sur programme exige une longue préparation en amont. C'est une évidence, surtout lorsque le domaine nécessite des connaissances techniques, comme c'est le cas avec l'épistémologie, voire pour l'art. S'agissant de domaines plus ouverts comme la politique ou la morale, il convient toutefois de mettre en garde contre les effets pervers d'une préparation mal comprise. Le jury a été surpris par la médiocrité d'un grand nombre de leçons qui, loin d'être essentiellement ignorantes, étaient plus fondamentalement *déplacées*. Les candidats, soucieux d'exposer des résumés de doctrines ou des bribes de cours et de dire tout ce qu'ils savaient, ont omis de seulement lire le sujet, de le problématiser et de procéder par concepts. Des notes très basses ont ainsi été attribuées à des travaux non pas scandaleux ni déshonorants pour leur auteur, mais simplement hors sujet – et ce, dans certains cas, de part en part.

Un concours n'est pas un examen. Il ne s'agit pas de vérifier l'acquisition du contenu d'un cours ni de vérifier si le niveau exigible dans le domaine considéré a été atteint. S'il est bien entendu que l'on ne saurait traiter convenablement d'un sujet sans savoir de quoi l'on parle, il doit être rappelé que faire état d'un savoir ne saurait tenir lieu ni de dissertation, ni de leçon, particulièrement en philosophie.

Que penser de leçons où il n'y a tout simplement pas de travail du concept ? Ainsi le sujet : "La tolérance peut-elle constituer un problème pour la démocratie ?" a-t-il donné lieu à un propos vague de part en part : malgré un bon passage concernant l'effet négatif de la tolérance sur les débats démocratiques, les notions mentionnées n'étaient ni suffisamment élaborées, ni même véritablement définies. "Droit naturel et loi naturelle" a été traité sans aucune explicitation initiale des deux concepts, de sorte que le candidat passait au domaine d'application sans avoir défini ce qui allait s'appliquer (les animaux étaient ainsi exclus d'emblée sans que l'on sache pourquoi). "Le pouvoir du peuple" n'a pas conduit à thématiser la notion de peuple, ni à effectuer une problématisation critique de la démocratie... Plus étonnant encore : "Pourquoi des institutions ?" a fait l'économie de toute thématisation de la notion d'institution, n'a même pas utilisé scolairement le "pourquoi" pour distinguer entre cause(s) et fin(s), et s'est dispensé de toute connaissance philosophique comme de toute référence politique. Ce vide abyssal s'annonçait par une introduction de trois minutes se limitant à caractériser les institutions comme peu efficaces, lentes et coûteuses donc critiquables au nom de la rentabilité; ce qui a donné au jury l'impression qu'une impasse avait été faite sur le programme, d'autant que la rhétorique, elle, était bel et bien présente.

Les exemples de telles fausses routes ont été trop nombreux pour être ici passés en revue. Il peut toutefois être utile aux futurs candidats de mesurer combien d'échecs à cette épreuve se jouent à la lecture de l'énoncé retenu, ou dans le choix du sujet. On sait parfois au bout de quelques minutes d'écoute que l'échec sera immanquable, parce que le sujet n'a pas été pas compris, ou bien parce qu'il est éludé au profit d'une formulation voisine. Par exemple, "Faut-il vouloir changer le monde?" a été allégé implicitement en "Changer le monde". Dès l'introduction aproblématique, il était clair qu'une dialectique de la conservation et du changement permettrait de ne pas répondre à la question posée. Sur "Les passions politiques", on a entendu un exposé non structuré sur le désir de pouvoir ou la volonté de puissance. "Résister peut-il être un droit ?" a été reformulé ainsi : "Y a-t-il un droit de résister au droit ?", ou encore "Peut-on résister au droit ?" Ce sont certes, dans leur lettre, des sujets très proches; la question est pourtant à chaque fois nettement différente, et implique une tout autre distribution des arguments. On a regretté que la candidate, en l'occurrence, s'appesantisse peut-être trop longuement sur le Second Traité de Locke avant d'aborder enfin avec Dworkin la question de savoir si, avant d'être une question de portée juridique, la désobéissance civile ne relèverait pas de motivations internes. Un "cadrage" plus adéquat et plus rigoureux aurait conduit à évoquer le droit de retrait, le devoir de résister à un ordre injuste et certaines dimensions du droit du travail, toutes considérations qui n'ont pas été mentionnées ici en raison d'une limitation arbitraire du sujet.

En premier lieu donc, il faut apprendre à bien choisir, entre les deux sujets proposés, le plus stratégique. Dans la mesure où le programme devrait permettre à chacun d'identifier ses éventuelles lacunes ou du moins de prendre conscience de ce qu'il convient de savoir dans tel ou tel domaine, il est incompréhensible que certains

candidats optent pour un sujet "pointu", exigeant à l'évidence une certaine technicité, alors qu'ils sont, en l'espèce, aussi ignorants que s'ils sortaient de terminale. Il est périlleux de choisir "A quoi sert la notion d'état de nature ?" si l'on entend traiter plutôt de "Qu'est-ce que l'état de nature ?", sans voir la différence entre ces deux formulations ; si l'on postule d'emblée que l'état de nature est un état supposé réel, tel un état de chose ; si, à propos de Rousseau, l'on est incapable de s'appuyer sur les « deux principes antérieurs à la raison », au motif que l'on ne se souvient que de l'amour de soi, ou encore si l'on pense que nulle part le même Rousseau n'évoque la cause d'un éventuel passage de l'état de nature au contrat social. Une telle ignorance n'est pas admissible et peut-être aurait-il été préférable de choisir l'autre sujet, le jury s'efforçant de ne pas coupler deux sujets techniques.

En second lieu, il faut, comme à l'écrit, examiner les termes, et fournir pour les notions-clés un premier travail d'éclaircissement, qui ne dispensera pas d'une discussion plus approfondie des définitions à en fournir. Au sujet de "Crime et châtiment", on s'étonne qu'aucune distinction ne soit esquissée entre châtiment et vengeance, ni entre crime et délit, tout comme on s'étonne qu'il n'y ait pas de réflexion sur la proportionnalité des délits et des peines. L'examen du sujet, correctement effectué, suffit en général à fournir les premiers éléments d'une problématique qui ellemême reste ensuite à affiner. L'absence de problématisation est rédhibitoire en philosophie. Or elle est plus fréquente peut-être dans cette épreuve sur programme, beaucoup de candidats tendant à restituer dans la hâte un certain nombre de cours ou de synthèses assimilées au cours de leur préparation. Le mieux devient ainsi l'ennemi du bien, et le jury s'étonne chaque année des effets délétères d'un certain "bachotage" : on entend parfois les mêmes développements à quelques phrases près, ou l'on voit revenir la même référence obsédante (dont on mesure alors à quel point elle est de seconde main), et ce, quels que soient les sujets. Un même cours se trouve ainsi réexploité successivement par plusieurs étudiants vraisemblablement issus de la même officine. Le jury, qui se félicite que l'épreuve ait été préparée, regrette néanmoins que l'assimilation de cette préparation se limite dans certains cas malheureux à l'apprentissage mécanique d'un certain nombre de "topos" tout faits à "recaser" en n'importe quelle circonstance, fût-ce au prix de hors-sujets ou de circonvolutions logiques improbables. Redisons-le, le prêt à penser est à proscrire, en philosophie plus encore qu'ailleurs et quelle que soit l'épreuve considérée. Il faut donc s'approprier les connaissances et non pas seulement les apprendre par cœur; sans quoi "qui accroît sa science accroît sa douleur": l'imposition d'un programme tourne paradoxalement au désavantage des postulants!

En troisième lieu, l'exercice doit obéir à des règles, souples dans leur application, mais impératives dans leur principe. Le temps de parole est de quarante minutes au maximum et non pas de quarante minutes obligatoirement. Une leçon ayant obtenu un 17/20 est restée assez largement en deçà de cette limite. En tout état de cause, à ce niveau d'étude et d'exigence, il ne convient pas que les candidats en soient encore à minuter anxieusement leur prestation, en l'occurrence à regarder compulsivement leur

montre pour "occuper le terrain" coûte que coûte et à parler jusqu'à la fin du temps imparti, quitte à répéter chaque phrase deux fois, ce qui est du plus mauvais effet.

Pour autant, un équilibre d'ensemble s'impose. Sur "Le politique a-t-il à régler les passions humaines ?", on a entendu une leçon qui commençait bien et qui mobilisait un savoir certain mais dont le point faible tenait à la mauvaise gestion du temps : une première partie de dix minutes examinait en quoi l'affaiblissement des passions promouvait la santé du corps politique, une deuxième partie de vingt minutes s'attachait à montrer qu'une autorégulation des passions valait mieux qu'une répression, et il ne restait plus que cinq minutes pour défendre la thèse d'une irréductibilité des passions aboutissant à une nécessaire conversion : quelle conversion au juste ? qui la mènerait ? comment ? On était voué à l'ignorer faute de temps, tout simplement. Ce genre de désorganisation est toujours préjudiciable à la clarté du tout.

Enfin, on souhaite vivement qu'un équilibre soit aussi respecté entre l'élaboration conceptuelle et les exemples concrets. Beaucoup de leçons sont excessivement abstraites ou désincarnées. Autant la trivialité est à proscrire au niveau des exemples, autant le concret est indispensable : on s'est étonné à l'occasion d'un sujet comme "Revient-il à l'Etat d'assurer notre bonheur ?" de ne voir intervenir aucune réflexion sur l'Etat providence, ni aucun exemple des formes de la protection sociale.

Certains candidats sont heureusement parvenus à construire une argumentation problématique, cohérente, équilibrée, nourrie d'exemples aussi pertinents que bien utilisés, et témoignant de connaissances philosophiques bien intégrées. Une très bonne leçon (17/20) sur "La liberté politique" a manifesté dès les premières minutes des qualités de problématisation et de rigueur dans l'examen des termes qui promettait un développement remarquable : en opposant d'emblée deux sens de la liberté, la liberté de jouir de ses propriétés et la liberté pour chacun de participer aux décisions politiques, la candidate a su construire son analyse autour du paradoxe selon lequel même si la liberté au sens premier est garantie, la liberté au sens second passe par la représentation, qui constitue la limite et l'enjeu crucial du sujet : pour que l'Etat puisse assurer l'usage effectif de la liberté politique, il doit mettre en place des procédures démocratiques de légitimation. S'appuyant sur une réelle maîtrise des auteurs classiques, de Locke à Isaiah Berlin en passant par Montesquieu et Kant, la candidate a défendu in fine une thèse habermassienne en s'appuyant sur des arguments à la fois convaincants et cohérents avec l'ensemble de sa démarche. L'horizon de sa réflexion a fourni un réel fil directeur à la totalité du propos.

Une autre leçon, malgré des qualités oratoires minimales, a su déployer avec succès, selon une inspiration kantienne de bon aloi, et à partir d'une distinction initiale entre règle et loi, entre valeur illustrative ou normative et valeur prescriptive de l'exemplarité, un traitement du sujet suivant : "Peut-on se régler sur des exemples en politique ?" L'enjeu est apparu dès l'introduction comme celui du jugement. Après avoir examiné les écueils de l'inductivisme naïf et de tout recouvrement entre le véritatif et le normatif, la

candidate s'est interrogée sur la marge d'action qu'il convient de réserver aux exemples historiques, avant de se demander comment passer de la position de spectateur à celle d'acteur et dans quelle mesure l'action politique "fonctionne" ou non comme la jurisprudence. La qualité des exemples historiques, leur pertinence et leur précision a enrichi, à chaque étape, une analyse philosophique nourrie de références parfaitement assimilées.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler pour conclure qu'on attend des candidats qu'ils manifestent tout à la fois des aptitudes philosophiques et une capacité à s'exprimer oralement avec clarté et distinction puisqu'il s'agit de juger à la fois des philosophes en acte et de futurs enseignants. Cette double exigence signifie que l'exercice ne se ramène pas à la mise en œuvre d'un simple savoir-faire technique ; qu'il s'agit toujours, avec lui, de convaincre en faisant partager une réflexion et une expérience intellectuelle ; et d'abord - sans faire appel à une inventivité conceptuelle hors de portée de l'entendement commun – de mettre en œuvre une inquiétude proprement philosophique: une leçon n'est ni une "étude" - mot qui suffit, dans la bouche de certains, à marquer la méprise sur le régime discursif de l'exercice - ni même un "exposé". Aussi avons-nous été parfois sévères avec certaines prestations creuses et faussement brillantes de candidats qui savaient parler avec autorité de choses sur quoi ils se croyaient compétents, mais ne manifestaient ni questionnement ni culture philosophiques. Inversement, certaines leçons timides ou un peu embarrassées dans la formulation, ne manifestant pas des qualités pédagogiques assurées, nous ont paru devoir être honorées pour leur exigence conceptuelle, la finesse de leurs analyses, l'appropriation des grands textes dont elles faisaient preuve; sans leur attribuer des notes excellentes, nous nous sommes efforcés de toujours récompenser la pensée en acte.

Pour ne jamais succomber au découragement, les candidats gagneraient à considérer que ces deux aspects tout à fait distincts jouent ensemble, et que s'ils doivent se préparer techniquement à la leçon en s'y entraînant pendant l'année, en veillant à respecter les règles de l'exercice, en apprenant à bien "cadrer" les sujets et à maîtriser les références classiques, ce sont aussi et avant tout leurs efforts et leurs qualités philosophiques que le jury cherche à déceler et à apprécier. Or il nous est apparu cette année que si certains péchaient par ignorance ou improvisation, la plupart se retrouvaient en situation délicate par simple méconnaissance des règles, par manque d'entraînement, ou bien parce qu'ils mettaient la barre trop haut, oubliant l'importance des exemples ou la nécessité de tenir un discours accessible au non-spécialiste au profit de considérations excessivement spéculatives ou de troisième degré. Ces défauts-là peuvent être corrigés efficacement d'une année sur l'autre et l'échec d'hier n'obère ni l'avenir ni le présent.

Quant à ceux qui ont passé l'épreuve avec succès, nous avons souvent pensé, en entendant leurs analyses intéressantes, informées, et parfois franchement admirables (d'où un 18, deux 17, un 15...), qu'il s'agissait non pas seulement de leçons en

philosophie, mais de leçons de part en part philosophiques, ou même de leçons de philosophie.

Rapport rédigé par Mme Anissa Castel-Bouchouchi à partir des observations des membres de la commission.

LEÇON 1 - 2009

#### **SUJET CHOISI SUJET REFUSÉ**

La politique consiste-t-elle à faire des compromis ? Commémorer.

Crime et châtiment. Peut-on être apolitique?

La justice consiste-t-elle à traiter tout le monde de la même manière ? Peut-on parler de vertu politique ?

La force fait-elle le droit ? Pourquoi des utopies ?

Droit naturel et loi naturelle. Faire de la politique.

**Peut-on admettre un droit à la révolte ?** Être citoyen du monde.

Le pouvoir du peuple. La politique suppose-t-elle la morale ?

La violence révolutionnaire. L'idée de nation.

La politique peut-elle être indépendante de la morale? Qu'est-ce qu'un problème politique?

L'idée de révolution. Le philosophe est-il le vrai politique ?

La fin justifie-t-elle les moyens? L'opinion publique.

La liberté politique. Y a-t-il des fondements naturels à l'ordre social?

La démocratie est-elle le pire des régimes politiques ? Le prince.

La politique est-elle l'art du possible ? Peut-on opposer justice et liberté ?

Peut-on séparer politique et économie ? Légitimité et légalité.

Les limites de la démocratie. La politique peut-elle être un objet de science ?

Tout pouvoir est-il oppresseur? L'homme est-il un animal politique?

La politique est-elle l'affaire de tous ? La raison d'Etat.

Quel est l'objet de la philosophie politique ? Peut-on refuser la loi ?

**Toute philosophie implique-t-elle une politique?** Pourquoi les Etats se font-ils la guerre?

Pourquoi des institutions ? L'égalité des chances.

La représentation en politique. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La responsabilité politique. Peut-il y avoir une société sans Etat ?

Le politique a-t-il à régler les passions humaines ? Le travail.

Sur quoi fonder l'autorité ? L'idée de république.

Peut-on se régler sur des exemples en politique ? Liberté, égalité, fraternité.

Loi naturelle et loi politique. Des nations peuvent-elles former une société ?

La servitude volontaire. La justice : moyen ou fin de la politique ?

La propriété. La politique doit-elle viser le consensus ?

Le politique doit-il être un technicien ? L'interprétation de la loi.

Le despotisme. Peut-il y avoir une vérité en politique?

L'objet de la politique. Y a-t-il des guerres justes ?

A quoi sert la notion de contrat social ? La pauvreté.

Peut-on critiquer la démocratie ? Le cosmopolitisme.

Qu'est-ce qu'une constitution? La volonté peut-elle être collective?

Une société sans conflit est-elle possible ? Imaginaire et politique.

Etat et nation. La rationalité des choix politiques.

Droits de l'homme et droits du citoyen. La loi et le règlement.

**Y a-t-il une compétence en politique ?** Peut-on concevoir un Etat mondial ?

La tolérance est-elle un concept politique ? Pourquoi des lois ?

La tolérance peut-elle constituer un problème pour la démocratie ? Le commerce estil pacificateur ?

**Pourquoi punir?** L'action politique a-t-elle un fondement rationnel?

La guerre et la paix. Gouverner, est-ce prévoir ?

La paix n'est-elle que l'absence de guerre ? Peut-on en appeler à la conscience contre la loi ?

Le pouvoir corrompt-il nécessairement ? Droits et devoirs sont-ils réciproques ?

**Peut-on justifier la guerre ?** Qu'est-ce que gouverner ?

**L'exercice du pouvoir**. La guerre est-elle la continuation de la politique par d'autres moyens ?

Peut-il y avoir de la politique sans conflit ? Conservatisme et tradition.

La notion de progrès a-t-elle un sens en politique ? La technocratie.

La démocratie conduit-elle au règne de l'opinion ? La politique et la ville.

**Pouvoir et savoir**. Le droit doit-il être le seul régulateur de la vie sociale ?

**Est-il bon qu'un seul commande ?** La paix est-elle possible ?

Peut-on se passer de l'Etat ? Le gouvernement des meilleurs.

Peut-il y avoir une science politique? L'esclavage.

Rassembler les hommes, est-ce les unir ? Le droit de vie et de mort.

Les limites du pouvoir. La prise de parti est-elle essentielle en politique ?

En politique, peut-on faire table rase du passé? Le principe d'égalité.

**Peut-on fonder les droits de l'homme ?** Division du travail et cohésion sociale.

Faut-il vouloir changer le monde ? L'existence de l'Etat dépend-elle d'un contrat ?

Le savant et le politique. Tout pouvoir est-il politique ?

**Sécurité et liberté**. La politique est-elle une technique ?

La politique et le politique. La souveraineté peut-elle se partager ?

**Faire la paix**. Faut-il fuir la politique ?

La politique est-elle par nature sujette à dispute ? République et démocratie.

**Pouvoir et politique**. Faut-il considérer le droit pénal comme instituant une violence légitime ?

La majorité peut-elle être tyrannique ? Nul n'est censé ignorer la loi.

La tyrannie. L'homme des droits de l'homme n'est-il qu'une fiction?

La guerre civile. L'Etat doit-il éduquer les citoyens ?

La politique est-elle affaire de décision? Peut-on revendiquer la paix comme un droit?

Les passions politiques. Peut-il y avoir un droit à désobéir ?

Résister peut-il être un droit? En politique, y a-t-il des modèles?

Les moyens de l'autorité. L'intérêt général est-il le bien commun ?

**Quelle est la spécificité de la communauté politique ?** Faut-il préférer une injustice au désordre ?

La force de la loi. La politique est-elle architectonique?

La politique a-t-elle pour fin d'éliminer la violence ? Qu'est-ce qu'une idéologie ?

L'insociable sociabilité. L'Etat est-il fin ou moyen?

Tout est-il politique? Qu'est-ce qu'être souverain?

Apprendre à gouverner. Y a-t-il un bien plus précieux que la paix ?

Le politique et le religieux. Le bonheur est-il un principe politique ?

Le lien social. Suffit-il pour être juste d'obéir aux lois et aux coutumes de son pays ?

Revient-il à l'Etat d'assurer votre bonheur? La séparation des pouvoirs.

Y a-t-il des lois injustes? La prudence.

La compassion risque-t-elle d'abolir l'exigence politique ? L'ordre politique peut-il exclure la violence ?

L'homme et le citoyen. Que peut-on attendre du droit international?

**Toute action politique est-elle collective ?** La notion de sujet en politique.

La politique est-elle affaire de jugement ? Pouvoir temporel et pouvoir spirituel.

Qu'est-ce qu'un peuple? Démocratie et démagogie.

La réciprocité est-elle indispensable à la communauté politique ? Peut-on s'abstenir de penser politiquement ?

L'amitié est-elle un principe politique ? Le pluralisme politique.

A quoi sert la notion d'état de nature ? Démocratie et anarchie.

La politique est-elle une technique ? Être citoyen du monde.

Le public et le privé. Pourquoi écrit-on des lois ?

La raison d'Etat. Gouverner, est-ce prévoir ?

La politique peut-elle être objet de science ? Commémorer.

La vie politique est-elle aliénante ? La politique peut-elle n'être qu'une pratique ?

## Première leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines.

Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes). Coefficient 1,5.

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

Domaine au programme de la session 2013 : La politique

**COMMISSION**: M. MATHIAS, PRÉSIDENT; MME LHEUILLET; MM. FÜSSLER, LAURET, LEANDRI, RODRIGO.

Rapport rédigé par M. Paul MATHIAS à partir des observations des membres de la commission.

Candidats présents : 132 Moyenne des notes : 7,77 Répartition des notes :

de 02 à 03 : 13 de 04 à 05 : 28 de 06 à 07 : 38 de 08 à 09 : 14 de 10 à 11 : 20 de 12 à 13 : 8 de 14 à 15 : 4

16:3 18:2 19:1 20:1

La particularité de la « Leçon 1 » de l'agrégation de philosophie est que, d'une part, elle porte sur un programme déterminé – en l'occurrence, pour la session 2014 : « La politique » – et que, d'autre part, elle n'autorise l'accès à aucune sorte de ressource documentaire. Cela signifie que, devant donner lieu à des prestations *savantes*, témoignages d'une formation philosophique substantielle, l'épreuve ne peut reposer que sur les connaissances acquises par les candidats sur le domaine au programme, et que celles-ci doivent, par conséquent, être étendues et approfondies.

Sur ce point, le jury a été unanimement surpris par la faible extension des références mobilisées par les candidats et par le caractère extrêmement superficiel des lectures auxquelles ces références mêmes ont pu donner lieu. Un nombre déraisonnablement considérable de leçons, quel qu'en fût le sujet, ont essayé de faire fonds de vulgates sur la différence de l'état de nature et de l'état civil,

prioritairement à partir du chapitre 13 du *Léviathan* de Hobbes, moins souvent à partir de Rousseau (soit la première partie du *Contrat social*, soit la seconde de l'*Essai sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*). Le livre 3 des *Politiques* d'Aristote a également fait l'objet de références plus ou moins appropriées aux sujets traités, et l'on a pu observer le déplacement d'ombres conceptuelles issues de Platon (un vague récit de son rôle à Syracuse, quelques bribes du *Politique*), de Machiavel (*Le Prince*, mais jamais les *Discours...*) ou de Locke (*Second traité du gouvernement civil*) sans que de véritables lectures en fussent proposées dans le contexte des problèmes rencontrés au détour des intitulés choisis.

Les penseurs classiques de la politique – Bodin, Grotius, Montesquieu, Constant, Kant ou Hegel, sans parler de Marx – mais aussi les auteurs contemporains ou à peu près contemporains – Carré de Malberg, Hayek, Bernard Manin, Nozick, Jacques Rancière, Rawls, Michael Walzer – sont, soit presque, soit totalement absents de l'horizon de culture politique de l'immense majorité des candidats. Assurément, il n'y a pas, à l'agrégation de philosophie, d'auteurs *obligés* et chacun peut tirer parti des lectures qui, au long des quelques années d'études qui ont précédé le concours, et au long de l'année de préparation de ce dernier, auront constitué son fonds propre et sa culture philosophique personnelle. Ce qui a, précisément, unanimement étonné le jury, c'est une très regrettable absence de culture politique, comme si les candidats s'étaient dit que le domaine en était facile à maîtriser et suffisamment connu, depuis l'année de terminale, pour ne pas exiger une attention trop particulière à la culture philosophique du politique, pourtant diverse, complexe et, surtout, vivante.

La philosophie politique est en effet *dès l'origine* une branche de la philosophie et elle est toujours très vivace. Elle s'adosse aujourd'hui à une longue tradition, ce qui signifie un haut niveau de complexité dans la constitution et dans le développement des problèmes qu'elle aborde. Un de ses enjeux principaux, en dépassant l'idéologie et les représentations spontanées, est d'articuler une véritable pensée de la politique — qu'il s'agisse d'une pensée émanant de la politique (ce qu'on trouve chez Machiavel : l'exhibition et l'explicitation de la rationalité à l'œuvre dans l'action politique), ou d'une pensée sur la politique et soucieuse de la fonder, de la critiquer, d'en éclairer les choix et l'horizon. La philosophie politique est donc une branche à part entière de la philosophie et elle présente une rigueur et une sophistication propres. C'est par conséquent une grave erreur que de croire que seule la technicité caractéristique de la métaphysique et de l'épistémologie réclament un travail précis et une rigueur conceptuelle. La philosophie politique a ses exigences et, quand on croit pouvoir s'y dérober, on court le risque de séjourner dans l'idéologie, dans de faciles et creuses considérations sur l'ordre social ou la « volonté citoyenne » et l'on finit par renoncer tout bonnement au simulacre même d'une pensée philosophique!

À l'évidence, toutefois, il ne suffit pas de mobiliser telle ou telle référence pour donner un contenu spéculatif à son propos. Parfois, en effet, les notions ou conceptions convoquées dans le cours d'un exposé l'ont été comme des descriptions factuelles, non comme des arguments appelant des analyses conceptuelles ou comme l'approfondissement d'une perspective théorique. Dans telle leçon, par exemple, on a pu entendre prononcer cet aphorisme d'inspiration hégélienne, que « l'État est l'universel, alors que la société civile est le particulier ». Dans le contexte de son énonciation, la proposition ne paraissait pas signifier quelque chose de nature radicalement différente de cette autre : « le ciel est bleu, tandis que la terre est ocre ». Car la question n'était pas posée de savoir à quelle exigence théorique peut renvoyer la notion d'universel, ni pourquoi l'État aurait à produire

une unité (« le côté de l'universel ») qui ne lui préexisterait pas. C'est que, très souvent – et à tort – les notions inspirées de références livresques ont été considérées par les candidats comme des acquis, comme des sédimentations bien connues et donc inquestionnables d'une culture philosophique de base, – alors que leur travail devrait bien plutôt consister à les définir, au premier chef dans leur contexte théorique originaire, puis à les intégrer dans une dynamique démonstrative autonome et propre au sujet traité.

Dans le même ordre d'idées, il paraît absurde, quand on doit traiter un sujet qui dit que X, de mobiliser une référence qui dit, soit que non-X, soit que X est illégitime ou impossible. Ainsi, par exemple, de la question « Qu'est-ce qu'un contre-pouvoir ? » : aussitôt posée, la question a été *immédiatement* abordée à l'aide de la théorie hobbesienne du pouvoir, identifiée à une théorie absolutiste – ce qui est en soi contestable – et elle a ainsi été tout simplement neutralisée, parce qu'était *immédiatement* postulé comme « illégitime » ou « impossible » (l'une et l'autre chose se confondant, du reste) tout pouvoir érigé contre le souverain, au motif évidemment lui-même incontestable que « le contrat social consiste à renoncer à sa puissance subjective » !

Dans le fond, la récurrente pauvreté des références ne doit pas être relevée pour cette seule raison qu'elle signalerait l'impréparation des candidats. En vérité, aucun membre du jury ne fait l'hypothèse que les candidats à l'agrégation de philosophie sont des dilettantes. La pauvreté des références semble plutôt avoir une signification théorique et recouvrir une sorte de préjugé idéologique : que les questions posées, dans le domaine de la politique, sont des questions « pour philosophes » et donc presque totalement dénuées d'intérêt eu égard à la *réalité* qu'elles permettraient de décrire, de formaliser et de comprendre. Ce qui signifierait au moins deux choses :

- que la pensée philosophique n'a pas à décrire la réalité, mais qu'elle devrait, en toute « autonomie », faire porter ses questions sur des mots et des relations de mots, de façon plus ou moins cohérente, en une manière de logique générale déployant ses lois propres sans s'inquiéter de son rapport aux pratiques humaines visées par elle ;
- que les philosophes (les « anciens » et les « classiques », presque exclusivement convoqués dans les leçons) n'ont rien à nous dire ni à nous apprendre sur notre réalité politique, mais que leur destin intellectuel aura été, soit de construire des édifices intellectuels désincarnés (la Cité idéale de Platon étant évidemment irréalisable), soit de rester calés sur leur époque, manifestement caduque, leur philosophie consistant en une sédimentation théorique désuète et en une figure culturelle plus ou moins « intéressante » pour l'homme cultivé des temps présents.

Et assurément, dans l'un et l'autre cas, l'idée de la philosophie que véhiculent bien des prestations des candidats est qu'il s'agit d'une manifestation inerte ou « morte » de la pensée.

Mais venons-en, plus particulièrement, à certains problèmes de *méthode*.

Un défaut récurrent des candidats consiste à dissocier les termes des intitulés de sujet auxquels ils ont affaire et à prendre ainsi une voie de traitement immédiatement biaisée. « Une société sans État est-elle une société sans politique ? », par exemple, fait l'objet d'un découpage terminologique tel qu'on passe presque directement à un (faux) développement sur ce que sont des « sociétés politiques », ce qui trahit le refus implicite de lire le sujet et de faire l'hypothèse de ce qu'il postule, à savoir, précisément, qu'il existe des sociétés sans État, mais qu'elles n'excluent pas nécessairement des rapports de pouvoir, même si ceux-ci épousent d'autres formes que celles que nous connaissons

dans les sociétés dites « modernes ». De même, tel autre candidat, devant traiter de la « guerre juste », consacre plus de la moitié de son exposé à montrer que la guerre, en toutes circonstances – à l'exclusion des guerres de défense ou de résistance –, est injuste et qu'elle doit être condamnée. De telles lectures des sujets acculent invariablement les candidats à des errances dénuées de fondements. A contrario, chacun doit comprendre qu'il faut toujours aborder frontalement et de plain-pied tout le sujet et rien que le sujet, et non pas l'interpréter sous couvert d'une préférence théorique ou idéologique particulière.

Effectivement, faire l'hypothèse du sujet, ce n'est pas s'opposer d'emblée à en expliciter la thèse sous-jacente, mais c'est identifier et assumer cette dernière. Par exemple, « La politique est-elle la continuation de la guerre ? » ne se traite pas en faisant l'hypothèse première selon laquelle, « à l'évidence », la guerre et la politique s'opposent au motif que celle-ci vise essentiellement la paix. Il faut plutôt, d'emblée, analyser l'hypothèse de « la continuation » – une continuité pratique et non pas seulement formelle ou nominale – pour faire surgir les présupposés qu'elle mobilise, qu'elle dissimule, qu'elle exploite ; et pour déterminer substantiellement l'idée d'une activité politique, de ses principes et de son efficace. Or à défaut d'assumer l'hypothèse sous-jacente d'un sujet, on consacre sa leçon à construire une justification du sujet lui-même et à aboutir, en conclusion, aux prémisses mêmes de la question posée – ou à poser, enfin, la question du sujet, comme pour trahir son impuissance à le traiter.

Le principe de lecture d'un intitulé de sujet est le *bon sens*. Quand tel candidat, ayant à traiter de « l'intérêt commun », au lieu d'aborder la locution dans son sens un et pertinent – la fin d'une association ou d'une société – la dissèque et traite de ses éléments isolément pour tenter de démontrer l'impossibilité sémantique de la locution elle-même, son travail d'apprenti logicien n'éclaire en rien ce dont il est question et son travail confine à l'absurde – et d'autant plus que, non sans surprise, son travail est adossé à une culture philosophique tout à fait honorable.

C'est qu'on ne peut pas, au motif d'une construction philosophique, donner aux locutions proposées et aux mots des significations qui heurtent l'usage. Du moins ne peut-on pas *commencer* par là, mais, selon un certain usage de la dialectique, il convient d'essayer de déterminer ce qu'« on » pense quand on fait usage de telles locutions et de tels mots. Ainsi, « la civilité » n'est nullement la propriété de « l'homme civilisé », c'est celle de « l'homme civil » ; et « l'homme civil », ce n'est ni « le citoyen », en tant que tel, ni « le politique », dans l'exercice de son métier, ni *a fortiori* celle de « l'homme libre » ; c'est la qualité de celui dont les mœurs sont ainsi composées que sa conduite, est, précisément, civile et non incivile. Or à quoi cette civilité est-elle adossée ? à des croyances ? à des préférences ? à des règles ? et de quelle nature seraient-elles donc ?

De fait, certaines expressions sont consacrées par la langue ordinaire et s'évertuer à montrer leur caractère « oxymorique » ou, tout bonnement, leur absence de sens, alors qu'elles sont d'un usage ordinaire, confine tout simplement à l'absurde. Ainsi, « prendre le pouvoir » a bien un sens – la conquête du gouvernement, par exemple, mais pas seulement – et mérite une analyse théorique serrée en tant qu'expression attestée. Il ne saurait par conséquent s'agir de constituer progressivement la légitimité de la locution, comme s'il fallait faire œuvre de logothète. Et l'on ne saurait prétendre, sous prétexte de « philosophie », que l'expression est dénuée de sens au motif que « prendre » marque l'action de la prise tandis que « le pouvoir est insaisissable » (sic)! Autrement dit, il faut veiller à ne pas s'ouvrir de fausses voies sémantiques, hors le socle de la

langue, mais bien frayer dans celles que la langue, d'abord, des traditions philosophiques maîtrisées, ensuite, peuvent aider à identifier. En torturant les mots, on ne fait que créer de faux problèmes auxquels il est naturellement impossible d'apporter des solutions sensées, et l'on « oublie », ainsi, les difficultés appelées par l'intitulé auquel on a affaire.

Certes, les questions posées — les intitulés de sujet — peuvent appartenir à des registres divers. La question « Faut-il vouloir la paix ? » appelle, au moins pour partie, une réflexion sur le *contexte* dans lequel il est pertinent de la poser et sur les positions à la fois théoriques et pratiques qu'elle induit (bellicisme et pacifisme). Une autre question : « Quelle valeur donner à la notion de "corps social" ? » est une question *méta-sémantique* sur une notion et sur ses effets de sens : a-t-elle une valeur descriptive ou heuristique ? exprime-t-elle une réalité (de fait) ou un horizon normatif (de droit) ? En tout état de cause, il ne peut être question de se consacrer presque exclusivement à un élément de l'intitulé pour montrer que la notion de « corps » constitue en elle-même le centre de gravité de la question posée !

De telles erreurs de lecture et d'interprétation paraissent ressortir à des habitus scolaires et témoignent d'une conception très inaboutie des fins de la réflexion philosophique, supposée permettre d'articuler formellement des « systèmes » ou des « théories » au lieu de faire le point sur tels aspects de notre réalité et de les comprendre *en première personne* — comme lorsque nous disons que *nous* faisons le choix de la paix ou que *nous* comprenons l'usage effectif et pratique de la notion de « corps social ».

Également, certaines questions peuvent renvoyer à l'évidence au réel alors que d'autres en semblent distantes ou déconnectées. Par exemple, « L'homme est-il un animal politique ? » est une question qui renvoie directement à une tradition savante attestée et « bien connue », et elle semble inviter, non pas à s'inquiéter de savoir si « animal politique » est un énoncé descriptif dénotant une réalité déterminée, mais à mesurer la pertinence de la théorie aristotélicienne de la politique ou de ses avatars médiévaux. Mais il ne peut s'agir non plus d'élaborer une histoire de la locution et de restituer la variété de ses usages. D'où un reliquat : quel sens cela a-t-il de poser cette question dans le contexte de la réalité politique à laquelle nous sommes confrontés ? Quel sens cela a-t-il de parler de nous en des termes dont nous supposons la signification désuète et sous couvert d'une théorie aristotélicienne – de l'âme, notamment – à laquelle nous pouvons bien ne pas souscrire ? La question posée invite donc à réinvestir, soit une locution qui nous paraît ne plus rien désigner, soit une théorie politique que nous considérons comme « dépassée ». Traduite en d'autres termes, la question revient à se demander si Aristote et Les Politiques ont encore quelque chose à nous apprendre du monde contemporain de la politique ou bien s'ils ne sont que des sédimentations culturelles « intéressantes » (pédagogiquement ? sémantiquement ?) d'une pensée tombée dans la caducité. Et par là, ce n'est certainement pas le destin d'Aristote qui est en cause, mais bien la continuité de la théorie politique en tant que telle – une possibilité (mais non une nécessité) étant que certains outils théoriques, dans l'histoire de la philosophie, se soient vidés de toute pertinence pratique, et qu'il existe donc une philosophie (politique) morte aux côtés d'une philosophie (politique) vivante. Ce qui, ultimement, emporte une conception contrastée de la philosophie, de son histoire et de son efficace.

C'est ainsi, en effet, qu'il faut entendre le rapport de l'exposé philosophique à la réalité. Il ne s'agit pas de le concevoir comme l'occasion de la description factuelle de telles et telles « choses », il s'agit de le comprendre comme la formulation théorique et ordonnée d'une position pratique pertinente à

l'ensemble des objets qu'il vise. Or trop souvent, les exposés proposés se sont révélés dénués de relations à la réalité qu'ils étaient supposés viser. Les leçons, très souvent, paraissaient « léviter » dans une discursivité philosophique abstraite, faite de généralités et incapable de pointer vers le domaine précis de la politique ouvert par l'intitulé du sujet. Quand, par exemple, il devait être question de l'État, c'était souvent comme d'une réalité mentale vaguement rapportée à tels systèmes philosophiques — de préférence Hobbes ou Rousseau, selon l'humeur taciturne ou optimiste du candidat — comme si, candidats ou membres du jury, nous n'avions jamais affaire, en première personne et de manière vivante, à ce corpus institutionnel qui porte le nom d'« État ».

Dans ce même ordre d'idées, dans le traitement du sujet : « À quoi juger l'action d'un gouvernement ? », le développement s'est immédiatement engagé dans une théorie du gouvernement, de l'action politique et de ses principes, de sorte qu'il a très rapidement basculé vers la question de la morale et celle de l'état civil, par opposition à l'état de nature, sans qu'il ne pût plus être question de savoir comment porter un jugement – et selon quels principes – sur les gouvernements auxquels on a affaire en tant que citoyen habitant un espace public et politique tout à fait particulier. Or « juger du gouvernement » est un processus critique banal ressortissant à l'opinion, à la croyance, à l'idéologie, ainsi qu'aux cadres privés, publics, institutionnels de leur expression. C'est dans ce processus que gît la réalité de la chose. Au rebours, dans des théorisations intempestives, se dissimule mal un fantasme un peu scolaire du « philosophique » et, en l'occurrence, un fantasme très populaire de la réalité de la vie politique – l'homme politique étant ce chef qui nous guide en toute rigueur et certitude vers la paix et la civilisation, il reste hors de portée de tout jugement critique et politique!

\*

Ces remarques du jury n'ont pas vocation à dénoncer l'insuffisance supposée des candidats au concours de l'agrégation de philosophie. Elles doivent plutôt servir à rappeler quelques règles au fond assez simples d'élaboration d'une leçon et, en l'occurrence, d'une leçon sur programme : l'essentiel est d'acquérir des connaissances solides et d'user de discernement dans la lecture et l'interprétation des sujets afin de proposer, en guise de leçon, un argument substantiel et rigoureusement construit. Du reste, la répartition des notes de l'épreuve fait observer qu'il est possible de bien faire, voire de très bien faire – la note de 20 sur 20 ayant été attribuée à une leçon, non pas certes parfaite, mais un peu meilleure que d'autres, elles-mêmes excellentes. Le jury est toujours bienveillant vis-à-vis des candidats et prend véritablement plaisir à reconnaître leurs qualités. Quand, par ailleurs, il est amené à les interroger sur leur prestation, ce n'est pas pour en dénoncer ou en mettre au jour les défaillances, mais pour leur donner l'occasion d'une reprise, d'une reconstruction ou d'un approfondissement de tel ou tel aspect de leur argumentation.

Les candidats aux prochaines sessions du concours doivent s'en persuader et se préparer en ayant à l'esprit qu'on attend d'eux qu'ils aient une bonne maîtrise du domaine au programme – « Logique et épistémologie », pour ce qui concerne la session 2015 – et qu'ils abordent les questions, les notions ou les couples de notions qui seront proposés à leur attention avec suffisamment de distance critique et de sang froid pour éviter des erreurs qui, trop souvent, restent des erreurs de « potache » – ce que, appelés à enseigner quelques semaines après les résultats du concours, ils ne sont à l'évidence plus du tout.

# Liste des sujets de la leçon 1

Leçon 1 - retenu	Leçon 1 - refusé	
	Peut-on concevoir une société qui n'aurait	
La vie politique	plus besoin du droit ?	
Guerre et politique	Qui est souverain ?	
L'État et la Nation	Toute hiérarchie est-elle inégalitaire ?	
Les conflits politiques ne sont-ils que des		
conflits sociaux ?	Le despotisme	
Vices privés, vertus publiques	Le monopole de la violence légitime	
La rationalité politique	L'exclusion	
Y a-t-il un art de gouverner?	L'individualisme a-t-il sa place en politique?	
La science politique	La paix civile	
La justice sociale	Le poids du préjugé en politique	
Qu'est-ce qu'un contre-pouvoir ?	Le bonheur est-il une fin politique ?	
Qu'est-ce qui fait la force des lois?	L'Etat libéral	
La religion peut-elle faire lien social?	la fin de la politique	
L'homme d'État	Le gouvernement des hommes et	
L nomme d Etat	l'administration des choses	
La souveraineté du peuple	Le droit d'ingérence	
Les inégalités sociales	Le pouvoir souverain	
La totalitarisme	Que faut-il savoir pour gouverner ?	
Pourquoi faire de la politique?	La vie privée	
À quoi juger l'action d'un gouvernement ?	Le législateur	
Pourquoi obéir aux lois ?	Le droit des gens	
L'unanimité est-elle un critère de légitimité?	L'espace public	
L'opinion du citoyen	Rapports de force, rapport de pouvoir	
Le respect des institutions	Les conflits sociaux sont-ils des conflits politiques ?	
Qu'est-ce qu'un peuple ?	La contrôle social	
Politique et passions	L'idée de communauté	
La modération est-elle une vertu politique?	L'opinion publique	
	Les droits de l'homme sont-ils une	
La violence de l'État	abstraction ?	
La politique et l'opinion	La meilleure constitution	
La communication est-elle nécessaire à la		
démocratie ?	La constitution	
La politique est-elle l'affaire de tous ?	Utopie et tradition	
L'écologie est-elle un problème politique ?	La liberté politique	
La turannia de la majorité	Les problèmes politiques peuvent-ils se	
La tyrannie de la majorité	ramener à des problèmes techniques ?	
Qu'est-ce qu'un bon citoyen ?	Le règlement politique des conflits ?	
Le bien public	Qu'est-ce qu'un crime politique ?	
A-t-on des droits contre l'État ?	L'égalité des conditions	

L'intérêt commun	Mœurs, coutumes, lois
Liberté réelle, liberté formelle	Consumérisme et démocratie
Le conflit est-il la raison d'être de la	
politique?	Les grands hommes
Qu'est-ce qu'un prince juste ?	Le débat politique
La fin de la politique est-elle l'établissement	La guerre totale
de la justice ?	
Les droits de l'homme et ceux du citoyen	Qu'est-ce qu'un problème politique ?
Le droit de propriété	Le cosmopolitisme peut-il devenir réalité ?
La civilité	Politique et technologie
Y a-t-il un savoir du politique ?	La solidarité
La guerre civile	Le gouvernement des experts
Le secret d'Etat	Le pouvoir législatif
La paix perpétuelle	Le bourgeois et le citoyen
La souveraineté de l'Etat	Qu'est-ce qu'un programme politique ?
Une société sans Etat est-elle une société	La discrimination
sans politique ?	La discrimination
Faut il vouloir la paiv?	La compétence technique peut-elle fonder
Faut-il vouloir la paix?	l'autorité publique?
La guerre juste	L'espace public
La parole publique	La lutte des classes
	La volonté constitue-t-elle le principe de la
L'égalité civile	politique ?
pourquoi séparer les pouvoirs?	Que nous apprend, sur la politique, l'utopie?
Peuple et société	La vertu politique
L'abus de pouvoir	La justice entre les générations
Le pouvoir de l'opinion	l'État a-t-il pour finalité de maintenir l'ordre?
Autorité et pouvoir	Une guerre peut-elle être juste ?
La paix	Y a-t-il des erreurs en politique ?
Peut-il y avoir une philosophie politique sans Dieu ?	Le fétichisme
La pluralité des opinions	La patrie
Quelle valeur donner à la notion de "corps	La patric
social"?	Gouverner
Le pacifisme	Qu'est-ce qu'un gouvernement ?
La force du pouvoir	Pourquoi une instruction publique?
Murs et frontières	Faut-il tolérer les intolérants ?
La politique exclut-elle le désordre ?	L'esclavage
Contrainte et désobéissance	Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
Le conflit est-il constitutif de la politique ?	Le citoyen
Communauté et société	Pourquoi le droit international est-il imparfait ?
La surveillance de la société	La république
ad sair remained at its societe	La solitude constitue-t-elle un obstacle à la
La domination	
La domination  Qu'est-ce qu'une guerre juste ?	citoyenneté ?  Le pouvoir corrompt-il ?

Politique et mémoire
L'égalité des chances
Avons-nous besoin de traditions?
Peut-on se passer de représentants ?
L'exploitation de l'homme par l'homme
La vie collective est-elle nécessairement frustrante ?
Désir et politique
L'expertise politique
L'utilité publique
Le territoire
L'action politique peut-elle se passer de mots?
La ségrégation
Amitié et société
Les conflits politiques
Libertés publiques et culture politique
Quel est l'objet des sciences politiques ?
Ni Dieu, ni maître
Le gouvernement des meilleurs
L'intelligence politique
Le droit humanitaire
Surveillance et discipline
La valeur du consentement
La terreur
Une politique peut-elle se réclamer de la vie?
L'économie politique
L'Etat et la culture
La tolérance envers les intolérants
Démocratie et impérialisme
La volonté générale
La violence politique
Le pouvoir politique repose-t-il sur un
savoir?
La conscience politique
Démocratie et république
peut-on justifier la discrimination?
Le multiculturalisme
Le manicalità anome

Faut-il craindre les foules ?	Art et politique
La résistance à l'oppression	La technocratie
La morale politique	Prendre une décision politique
La représentation politique	La sécurité nationale
L'art politique	Nul n'est censé ignorer la loi.
Quand y a-t-il peuple ?	L'émancipation des femmes
La paix sociale est-elle une fin en soi?	Qu'est-ce qu'une violence symbolique ?
Le pouvoir peut-il limiter le pouvoir ?	Le patriotisme
La politique est-elle un métier?	La dictature
La droit de conquête	La démocratie participative
L'état de nature	La culture démocratique
Le lien politique	Pourquoi punir ?
La légitimité	La politique de la santé
La liberté civile	Le conseiller du prince
La société civile et l'Etat	Pourquoi faire la guerre ?
Le silence des lois	Que peut la politique ?
Qu'est-ce qu'être un esclave ?	La pluralité des pouvoirs
Le gouvernement des hommes libres	Y a-t-il une opinion publique mondiale?
La fin de l'État	Le charisme en politique
La vertu de l'homme politique	L'empire
Gouverner, est-ce prévoir ?	Société et organisme
Les limites du pouvoir politique	L'homme, le citoyen, le soldat

#### ÉPREUVES D'ADMISSION

#### PREMIÈRE ÉPREUVE

## Leçon de philosophie sur programme

# Rapport établi par M. Frank BURBAGE à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

## Données concernant l'épreuve

**Intitulé de l'épreuve :** « Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats. Durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 35 minutes ; coefficient 1,5. » - Domaine au programme en 2019 : « La politique ».

## Données statistiques

Candidats présents: 156

Moyenne des notes : 7,82 (moyenne des admis : 9, 97)

Ecart type: 3,65 (écart type des admis: 3,21)

Répartition des notes :

01:2;02:6;03:10;04:11;05:12;06:23;07:22;08:13:09:15;10:11;11:6;12:6;13:5;

14:6;15:3;16:3;17:2;18:2

#### Liste de couples de sujets proposés aux candidats

(sous réserve d'oublis ou d'erreurs)

A quoi reconnaît-on qu'une politique est juste ?	Le droit d'ingérence
A quoi reconnaît-on un bon gouvernement ?	Le droit du plus fort
A quoi sert la notion d'état de nature ?	Le fanatisme
A quoi sert l'État ?	Les biens communs
A quoi servent les élections ?	Les passions politiques
L'anarchie	Le gouvernement des experts
Cité juste ou citoyen juste ?	Le droit du premier occupant
Prendre le pouvoir	La culture est-elle affaire de politique ?
Faire la paix	Comment penser un pouvoir qui ne corrompe pas ?
Le meilleur régime	L'insoumission

La peur du désordre	L'imagination politique
L'exercice du pouvoir	Le vainqueur a-t-il tous les droits ?
Citoyen et soldat	Le jugement politique
Comment décider, sinon à la majorité ?	Le manifeste politique
Comment juger de la politique ?	Le monde politique
Connaissance historique et action politique	Le peuple et les élites
Constitution et lois	Le politique peut-il faire abstraction de la morale ?
L'État est-il le garant de la propriété privée ?	Le politique et le religieux
De quoi l'État doit-il être propriétaire ?	Le populisme
Égalité des droits, égalité des conditions	Le pouvoir absolu
Démocrates et demagogues	Le pouvoir peut-il se déléguer ?
La vie politique	Le pouvoir peut-il se passer de sa mise en scène ?
La démocratie est-elle nécessairement libérale ?	Le pouvoir politique est-il nécessairement coercitif?
L'Etat-providence	La politique implique-t-elle la hiérarchie ?
Démocratie et representation	Le premier devoir de l'Etat est-il de se défendre ?
Prendre les armes	Le public et le privé
Démocratie ancienne et démocratie moderne	Le respect des institutions
Des sociétés sans État sont-elles des sociétés politiques ?	Le savoir utile au citoyen
Désobéir aux lois	La division des pouvoirs
Les croyances politiques	Le social et le politique
Economie et politique	Le sens de l'Etat
Eduquer le citoyen	Les pauvres
En politique n'y a-t-il que des rapports de force ?	L'écologie politique
En quoi une discussion est-elle politique?	L'éducation civique
Espace public et vie privée	L'éducation politique
Est-il possible d'être neutre politiquement ?	L'égalité des chances
Existe-t-il un bien commun qui soit la norme de la vie politique ?	La politique et la gloire
Faire la loi	L'ennemi intérieur
Faut-il craindre la révolution ?	L'empire
Faut-il détruire l'Etat ?	L'égalité des hommes et des femmes est-elle une question politique ?

Faut-il diriger l'économie ?	L'erreur politique, la faute politique
Faut-il être réaliste en politique ?	Les conditions de la démocratie
Faut-il limiter l'exercice de la puissance publique ?	Les jeux du pouvoir
Les hommes de pouvoir	L'Etat universel
Les devoirs de l'État	Les frontières
Faut-il limiter la souveraineté ?	Les inégalités sociales
Faut-il se méfier du volontarisme politique ?	Les droits et les devoirs
Faut-il penser l'Etat comme un corps ?	L'insurrection
Fonder une cite	Les droits de l'homme
Gouverner, administrer, gérer	Les libertés fondamentales
Servir l'Etat	Peut-on innover en politique ?
Groupe, classe, société	Les limites de l'Etat
L'intérêt public est-il une illusion ?	Les lois sont-elles seulement utiles ?
La chose publique	La politique doit-elle être rationnelle ?
Politique et participation	Que fait la police ?
La cité idéale	Les opinions politiques
La citoyenneté	Le politique doit-il se soucier des émotions ?
La comédie du pouvoir	Les peuples ont-ils les gouvernements qu'ils méritent ?
La communauté internationale	Les problèmes politiques sont-ils des problèmes techniques ?
La constitution	La corruption politique
Les services publics	Les règles d'un bon gouvernement
Un Etat peut-il être trop étendu ?	L'audace politique
La décision politique	Politique et territoire
La défense nationale	Politique et trahison
La délibération politique	Les valeurs de la République
La démagogie	Les vertus politiques
La violence de l'Etat	Politique et trahison
La démocratie est-elle moyen ou fin ?	L'état d'exception
La démocratie est-elle possible ?	L'État doit-il éduquer le citoyen ?
La démocratie n'est-elle que la force des faibles ?	L'Etat doit-il faire le bonheur des citoyens ?
La désobéissance civile	L'Etat doit-il disparaître ?
L'Etat est-il fin ou moyen ?	Qui a une parole politique ?

La dictature	L'État et le marché
La fin de la politique	L'État peut-il être indifférent à la religion ?
La fonction première de l'Etat est-elle de durer ?	La liberté des citoyens
L'hégémonie politique	La fraternité a-t-elle un sens politique ?
Les factions politiques	L'homme et le citoyen
Qu'est-ce qu'un adversaire en politique ?	Politique et mémoire
La force des lois	L'histoire est-elle utile à la politique ?
La formation des citoyens	L'hospitalité a-t-elle un sens politique ?
Qu'est-ce qu'un mouvement politique	L'idée de contrat social
Guerre et politique	L'idée de domination
Qu'est-ce qu'un chef ?	La laïcité
La guerre civile	L'impartialité
Le discours politique	La peur du désordre
Gouverner et se gouverner	L'impuissance de l'État
La justice sociale	Pourquoi des élections ?
L'irrationnel et le politique	La nation
La liberté de culte	La politique est-elle naturelle ?
La liberté d'opinion	L'utopie a-t-elle une signification politique?
Avons-nous besoin de partis politiques ?	Politique et esthétique
La nation et l'Etat	L'oligarchie
La neutralité de l'État	L'aristocratie
Peut-on se désintéresser de la politique ?	L'opposant
La paix civile	L'opinion publique
La participation des citoyens	L'utopie en politique
Gouverner, est-ce prévoir ?	L'ordre public
La politique a-t-elle besoin d'experts ?	L'unité du corps politique
La politique doit-elle viser la concorde ?	Mensonge et politique
La politique peut-elle changer la société	Morale et politique sont-elles indépendantes ?
La politique échappe-telle à l'exigence de vérité ?	Mourir pour la patrie
La politique peut-elle changer le monde ?	Ni Dieu ni maître
Les droits naturels imposent-ils une limite à la politique ?	Peuples et masses
La politique est-elle l'affaire de tous ?	Peut-il y avoir une société des nations ?

La politique est-elle par nature sujette à	
dispute ?	Conseiller le prince
Le métier de politique	Peut-on être citoyen du monde ?
La politique est-elle un art ?	La politique et le mal
La politique est-elle une science ?	La révolte
La politique peut-elle se passer de croyances ?	Peut-on gouverner sans lois ?
La politique peut-elle unir les hommes ?	Peut-on justifier la raison d'Etat ?
La politique repose-t-elle sur un contrat ?	Peut-on régner innocemment ?
La sûreté	Peut-on se passer de chef ?
La protection sociale	Peut-on se passer d'un maître ?
La politique est-elle plus importante que tout	Peut-on souhaiter le gouvernement des meilleurs ?
La représentation en politique	Que peut-on attendre de l'Etat ?
La responsabilité politique	Politique et propagande
Politique et parole	La raison d'Etat
Nation et richesse	La sécurité publique
La populace	Que dois-je à l'Etat ?
Pouvoir et autorité	Qu'est-ce qu'une politique sociale ?
La séparation des pouvoirs	La servitude volontaire
La politique a-t-elle besoin de modèles ?	Pouvoir et contre-pouvoir
La société civile	Qu'est-ce qui fait la légitimité d'une autorité politique ?
La société et l'Etat	Qu'est-ce qu'être républicain ?
La société peut-elle se passer de l'État ?	La souveraineté
L'ambition politique	La religion
Que construit le politique ?	La souveraineté populaire
Que peut le politique ?	La technocratie
La tyrannie	Les idées politiques
La tolerance	La politique a-t-elle besoin de héros ?
La sphère privée échappe-t-elle au politique ?	Que serait une démocratie parfaite ?
La tyrannie de la majorité	Quels sont les moyens légitimes de la politique ?
Les lieux du pouvoir	Qu'est qu'un régime politique ?
La politique requière-t-elle le compromis	Qu'est-ce qu'être libéral ?
La contestation	Qu'est-ce qui est politique ?
La violence de l'État	Qu'est-ce qui fait la justice des lois ?

La volonté générale	Qu'est-ce qui n'est pas politique ?
L'action politique	Qu'est-ce qui fait un peuple ?
Sécurité et liberté	Le débat politique
L'apolitisme	Qu'est-ce qu'un conflit politique ?
L'amour des lois	Science et démocratie
L'art de gouverner	Qu'est-ce qu'une crise politique ?
Politique et secret	Qu'est-ce qu'une communauté politique ?
La politique doit-elle se mêler de l'art ?	L'autorité politique
Le souci du bien-être est-il politique ?	Qui est souverain ?
Le bonheur des citoyens est-il un idéal politique ?	Qui gouverne ?
Le citoyen peut-il être à la fois libre et soumis à l'Etat ?	Le consensus
Le jugement politique	Tout pouvoir n'est-il pas abusif ?
Raison et politique	Résister à l'oppression
Le consentement des gouvernés	République et démocratie
La réaction en politique	Le totalitarisme
Le coup d'État	La politique suppose-t-elle une idée de l'homme ?
Le despote peut-il être éclairé ?	Y a-t-il des guerres justes ?
Le droit au Bonheur	Toute communauté est-elle politique ?
Réforme et revolution	Une décision politique peut-elle être juste?
Le droit de punir	Une société juste est-elle une société sans conflits ?
Le droit de révolte	Y a-t-il des compétences politiques ?
L'engagement politique	Y a-t-il une spécificité de la délibération politique ?
Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	La réforme des institutions
Le philosophe-roi	La loyauté

## Rapport d'épreuve

Rappelons tout d'abord la particularité de la « Première Leçon » de l'agrégation de philosophie : d'une part, elle porte sur un programme déterminé – en l'occurrence, pour la session 2019 : « La politique » –, d'autre part, elle n'autorise l'accès à aucune sorte de ressource documentaire (pas d'accès à la bibliothèque). La durée maximale est de trente-cinq minutes. Il n'y a pas d'entretien. Cela signifie que, comme le disait déjà le rapport du concours de la session 2014, « devant donner lieu à des prestations savantes » et correspondant aux exigences d'une formation philosophique de haut niveau, « l'épreuve ne

peut reposer que sur les connaissances acquises sur le domaine au programme, et que celles-ci doivent, par conséquent, être étendues et approfondies », et mobilisées avec pertinence pendant les cinq heures que dure la préparation de l'épreuve. On sait d'expérience que les *connaissances*, en philosophie, entretiennent un lien essentiel avec les *exercices*, et qu'elles requièrent une mise ou remise en jeu effective, dans le moment même de la leçon. Autrement dit – et c'est l'un des ressorts de cette épreuve sans accès aux ressources documentaires –, cette « Première Leçon » appelle une préparation au long cours, permettant aux candidats de prendre connaissance d'éléments importants et significatifs du domaine de référence : perspectives de problématisation, éléments de doctrines, exemples, les uns et les autres adossés à une culture générale de bon aloi.

Lors de cette session 2019, le jury a été unanimement surpris par le niveau très faible d'un assez grand nombre de prestations, correspondant apparemment à un type de préparation, ou de mise en œuvre ultime, assez mal ajusté. Comme l'indiquait le rapport de la session 2014 – et dont les candidats n'ont à l'évidence pas tenu suffisamment compte - le jury s'étonne, globalement, tant du faible niveau des connaissances que de la grande maladresse technique d'un nombre important des leçons qu'il a entendues. Ou, plus précisément dit : de l'extension souvent très réduite des références mobilisées ; du faible niveau de compréhension des concepts et arguments mentionnés (plus qu'analysés); de la rareté et de la pauvreté des exemples empruntés aux situations historiques, passées ou présentes, dans et par lesquelles le fait et les propriétés caractéristiques de la politique sont susceptibles d'apparaître, d'être observés et questionnés; et, plus généralement, d'un sens des réalités et des questions politiques très incertain. Quels que soient les sujets, ce sont souvent les mêmes extraits qui font retour dans les exposés des candidats : quelques extraits des Livres 1 ou 3 des Politiques d'Aristote, du chapitre 13 du Léviathan de Hobbes, du Livre 1 du Contrat Social de Rousseau, parfois augmentés par quelques emprunts faits aux cours que Foucault a consacrés à l'élaboration du concept de bio-pouvoir. On n'entend quasiment jamais parler du Livre III, a fortiori du Livre IV, du Contrat social, et cela même sur des sujets impliquant la notion de religion civile ou la question précise du gouvernement. Même chose avec le chapitre 21 du Léviathan, presque jamais cité, alors même que de nombreux sujets relatifs aux limites de la souveraineté, à la liberté des sujets, à la différence entre espace public et vie privée, auraient pu s'en trouver éclairés. La connaissance des œuvres apparaît souvent imprécise, et le travail de lecture sommaire. Les éléments de doctrine empruntés aux auteurs sont parfois réduits à de brèves vignettes - « le pessimisme de Hobbes », « l'optimisme de Kant » - et très mal appropriés aux sujets retenus. Parmi les lacunes les plus significatives, on remarque que la tradition angloécossaise moderne est vraiment absente (la genèse de la notion de société civile est mal connue), alors même que la perspective utilitariste joue un rôle charnière dans l'élaboration des théories contemporaines de la justice et qu'elle est également ce contre quoi nombre d'auteurs (Rawls, Nozick, notamment) ont élaboré leur propre position. Du fait de cette lacune, certains candidats sont en difficulté pour situer précisément, sur le plan théorique, les auteurs qu'ils convoquent. Spinoza est lui aussi, à une ou deux exceptions près, presque passé sous silence. Les philosophes du 19ème siècle sont souvent ignorés ou caricaturés (même Hegel ou Marx). Comte n'est quasiment jamais utilisé. Les candidats sautent directement du 18<sup>ème</sup> siècle à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, sans tenir compte de ce moment intellectuel très riche, qui voit la naissance et le développement des sciences humaines et des sciences politiques – en concurrence parfois avec les traditions plus anciennes, constitutives de la philosophie politique. Le traitement de nombreux sujets s'en trouve affecté. Non pas parce que telle ou telle référence aurait un caractère obligé, ou parce qu'on attendrait des candidats une impossible et absurde exhaustivité. Mais parce qu'il est difficile de traiter les sujets proposés et retenus sans disposer d'un outillage conceptuel substantiel - celui qui s'élabore grâce à des lectures préparatoires d'une ampleur suffisante.

Par rapport à la situation décrite dans le rapport de la session 2014, on note un effort appréciable d'élargissement de l'horizon contemporain des références. Hayek, Arendt, Rawls, Nozick, Foucault, Rancière, sont assez souvent cités. Mais rares sont en réalité les leçons qui font réellement travailler ces auteurs, qu'elles se contentent plutôt de mentionner, parfois de résumer, sans parvenir à prendre une mesure précise des problèmes tout à fait réels qu'ils ont cherché à résoudre ou des déplacements qu'ils opèrent au sein des perspectives traditionnelles. Comme le dit de manière imagée l'un des membres de la commission, c'est le syndrome de la « visite guidée » : on passe d'un auteur à un autre, sans que cela soit justifié par un progrès et une articulation dans le traitement de la question. Et ce sont souvent les mêmes passages, figés dans quelques interprétations peu éclairantes, qui sont mentionnés – comme si certaines fiches étaient préparées à l'avance et simplement reprises lors de la leçon. Il en va ainsi par exemple de Rawls, réduit au voile d'ignorance ou au principe de différence, sans que les tensions et les difficultés inhérentes à sa position soient déployées et examinées. Certes, ces problématiques ont toute leur importance : la question du meilleur régime pour l'antiquité, celle de la souveraineté (son fondement, ses limites) pour la période moderne, celle de la justice sociale ou de l'équité pour la période contemporaine. Mais la philosophie politique ne s'y réduit pas.

Trois défauts majeurs sont ici mêlés, que les meilleures leçons ont su, judicieusement, éviter :

- l'absence au moins apparente et parfois surprenante de sens historique ou de culture générale relatifs à la politique (ainsi tel candidat ne semble pas connaître le sens habituel de la distinction entre pouvoir *exécutif* et pouvoir *législatif*, telle qu'enseignée dès les classes du collège ; tel autre ne parvient pas à bien situer dans la chronologie de l'histoire du monde le moment de la Révolution Française ou celui de l'Empire) ; *a contrario*, il est évident que les meilleures leçons bénéficient d'une connaissance historique et géopolitique solide et variée ;
- le caractère superficiel ou fragmentaire de la culture philosophique spécialisée : c'est la bibliothèque personnelle des candidats, proprement philosophique, qui n'a pas été vraiment constituée, travaillée et méditée dans l'année de préparation du concours ou même dans les années antérieures, et cela malgré les cours dont les candidats ont pu bénéficier comme élèves ou comme étudiants. Plusieurs lectures d'ampleur, de première main, un travail suivi sur des auteurs et des œuvres que l'on fait véritablement siens, sont effectivement indispensables, et c'est sur eux que les meilleures leçons parviennent à prendre appui ;
- des imperfections techniques assez rédhibitoires : des introductions étonnamment brèves et très formelles, sans véritable situation ou construction intellectuelle du sujet ; l'élaboration souvent factice ou relâchée d'un propos qui au bout du compte manque d'unité et de progressivité ; des références beaucoup trop nombreuses (on a parfois compté plus d'une vingtaine d'auteurs mentionnés dans une leçon de 30 minutes!) ; des exemples vaguement indiqués, et très peu analysés ; des plans passe-partout et de surcroît un peu jargonnants, qui semblent relever d'une matrice générale et qui ne tiennent pas compte de la singularité des sujets : on traite de la « sous-détermination empirique du concept » en I ; de la « nécessité d'une radicalisation essentielle » en II ; de sa « dialectisation » en III ; des conclusions se réduisant à des résumés très redondants, qui ne contiennent aucune véritable position philosophique.

Est-ce parce que les candidats n'accordent pas à cette partie du concours le temps de préparation nécessaire, attendant les résultats de l'admissibilité pour s'y engager – il est alors évidemment trop tard pour s'engager dans des lectures précisément travaillées ? Est-ce parce que ce domaine, la politique, ainsi que les auteurs qui s'y sont consacrés, passent pour être plus faciles, et ne pas appeler le même niveau d'élaboration spéculative que d'autres parties ou questions de philosophie, réputées plus

sérieuses et plus exigeantes ? Est-ce parce que les parcours de formation, de la terminale à l'université, en passant par les classes préparatoires, négligent à l'excès les questions politiques ?

Ces questions nous sont collectivement posées. Elles concernent le recrutement et la formation des professeurs de philosophie, qui auront d'une manière ou d'une autre à instruire à leur tour leurs élèves ou leurs étudiants des questions politiques.

Or s'il est commode d'invoquer, comme on vient de le faire, certaines maladresses de préparation ou d'élaboration, cette explication ne saurait suffire. Ce qui a frappé le jury c'est bien davantage, de la part de candidats ayant visiblement travaillé avec un très grand sérieux, le poids d'une espèce de verrou, intellectuel et discursif à la fois, et que cherchait déjà à caractériser le rapport de la session 2014. C'est en effet comme si, s'agissant de la politique, la philosophie devait être sans cesse reconduite, soit à l'abstraction de visées idéales - il existerait comme une « politique pour philosophes » -, à laquelle on oppose très vite la réalité (supposée) des choses et le sérieux de la véritable politique, soit à l'horizon borné d'un moment historique par définition relatif, et toujours déjà dépassé. On se condamne ainsi à la confrontation somme toute assez plate de l'idéal et du réel, du passé et du présent. Comme si la philosophie n'avait rien à nous apprendre de la réalité politique, des institutions, des pratiques, des croyances et des personnalités dans lesquelles elle se réalise et s'incarne, de leur rationalité ou de leur irrationalité caractéristiques. Très significativement et comme y insistent tous les membres de la commission : les exemples dans les lecons entendues sont rares, voire totalement absents, ce qui révèle un rapport très incertain au réel. Les leçons tournent alors, au mieux, à la confrontation formelle des doctrines (les axiomes de Hobbes ne sont pas ceux d'Aristote, qui ne sont pas ceux de Platon, etc.), au pire, à un exercice purement livresque, au sein duquel les références sont convoquées les unes après les autres, comme on alignerait des cartes dans un jeu construit à l'avance.

A contrario, les meilleures leçons – c'est-à-dire souvent celles qui se sont laissées embarrasser par les sujets retenus, travaillent dans le sens d'une véritable instruction. Soit parce que la politique – et plusieurs leçons sont parvenues à questionner de manière très éclairante la notion même de vie politique – appelle et soutient dans sa pratique même des formes de pensée spécifiques : sensibilité, imagination, intelligence pratique, les unes et les autres mêlées à l'action, que déploient ceux qui « font de la politique » et par lesquelles on peut, en philosophie, se laisser instruire. Soit parce que la politique devient un objet de connaissance ou de pensée, visée et questionnée comme telle dans sa réalité constitutive, dans ses principes ou dans ses fins, par la philosophie ou par des disciplines complémentaires ou même concurrentes (sciences sociales ou sciences politiques). Les meilleures leçons ont su tirer parti de cette articulation – Machiavel, Marx aussi parfois, plus rarement Montesquieu alors même que sa lecture pouvait être très instructive, Weber, ont alors servi de point d'appui, et sur des sujets très variés. Si la politique porte sa propre rationalité, celle-ci ne se laisse pas facilement identifier : ni celle de fins abstraitement visées, ni celle de moyens efficacement déployés.

Les candidats doivent faire précisément comprendre au jury la justification problématique du sujet retenu. Libre à eux de choisir la démarche la plus pertinente pour cela : mise en situation du sujet à partir d'un exemple, analyse de notion(s) et travail de définition, etc. Sur ce plan comme sur d'autres, les attentes du jury ne sont jamais figées. Mais il importe que le moment introductif débouche sur une construction explicite et assumée comme telle de la difficulté (ou des difficultés) que le candidat place au centre de son propos et dont l'argument de la leçon permet l'examen.

Le jury s'efforce de proposer des couples de sujets comportant une réelle variété, thématique mais aussi, d'une certaine manière, épistémique. Les intitulés de sujets peuvent ainsi appartenir à des registres assez divers, auxquels il faut évidemment se rendre attentif. Soit par exemple le sujet « Faut-il penser l'Etat comme un corps ? ». Il n'est pas tout à fait de même nature que cet autre : « La tyrannie de la majorité ». Le second renvoie à ce qu'on tient (à tort peut-être) pour une donnée de fait, et à l'idée d'un retournement de la légitimité majoritaire : comment expliquer une telle qualification ? Dans quels contextes se trouve-t-elle mise en œuvre, et peut-être justifiée ? Le premier concerne une manière de penser, dont la nature et la justification doivent être interrogées — la visée qui conduit à considérer l'Etat comme un corps est-elle descriptive, explicative, normative ? À quel type de désignation, ou de représentation a-t-on ici à faire ?

Plusieurs leçons ont pâti d'une inattention quasi immédiate au sujet, dont il est ensuite bien difficile de se relever. Ainsi par exemple le sujet « la désobéissance civile » aura-t-il été compris comme une interrogation sur la désobéissance *au sein de la société* (y compris la délinquance ou la criminalité), et cela sans que soit jamais envisagée précisément la désobéissance politiquement déterminée et déterminante — arme de combat pacifique contre un pouvoir jugé inique ou refus assumé et public de se soumettre à une loi ou à un règlement, tels qu'ils ont été thématisés notamment par Thoreau., et tels qu'ils sont mis en œuvre dans nombre de combats politiques contemporains (les luttes américaines des années 1960 pour les droits civiques de la minorité noire, par exemple). Soit encore le sujet : « La démocratie n'est-elle que la force des faibles ? » : l'expression « force des faibles » n'est presque pas interrogée, son caractère paradoxal n'est pas souligné, les différents sens que l'on peut lui donner ne sont pas dégagés. La leçon dérive très rapidement vers une interrogation générale sur la démocratie et sur les critiques dont elle a pu être l'objet, en particulier l'accusation de populisme. Et l'on a l'impression d'entendre un développement préparé à l'avance, le sujet devenant un simple prétexte pour son exposition.

De manière étonnante, alors que cela peut constituer un point d'appui instructif, la signification la plus commune des termes n'est pas toujours prise en compte. De là des réductions parfois importantes. Ainsi pour certains sujets qui comportent l'expression « le politique », il est arrivé que ce terme soit compris comme désignant un homme, et non pas aussi un domaine ou un ordre de réalité spécifique (par exemple pour le sujet : « le politique et le religieux »). C'est parfois aussi le sens général que l'on oublie ou néglige : comment traiter le sujet « L'audace en politique », sans se donner – même rapidement – le sens habituel du terme d' « audace » et sans évoquer une seule situation où son emploi se révèle pertinent ? Même difficulté avec le terme de « passion », relativement à la question des *passions politiques*.

Si l'analyse des notions impliquées par le sujet est rarement totalement absente des moments d'introduction, le jury remarque qu'elle se borne souvent à la reprise d'une définition stéréotypée, par exemple de la politique ou de l'État, comme s'il s'agissait de se mettre en règle avec une espèce de consigne formelle, sans engager un réel travail de problématisation Et si le cas du hors-sujet total est rare, l'analyse des notions est souvent restreinte, ou gâchée par des substitutions trop rapides – ainsi lorsque la notion d'audace (sujet déjà mentionné) est confondue avec celle de courage, puis avec la simple transgression de la loi.

Il arrive que certains sujets ne soient tout simplement pas pris au sérieux. Ainsi par exemple le sujet « Qui gouverne ? » se voit-il transformé immédiatement en cet autre : « Qui doit gouverner ? », au motif que les questions de fait ne sont pas de véritables questions philosophiques. C'est parfois la culture d'ensemble des candidats qui semble faire défaut. Soit le sujet « Ni Dieu ni maître », compris comme une question portant sur le refus de l'autorité, impliquant une négation de la vie politique ou de la vie sociale. Le candidat sait qu'il s'agit de la devise de l'anarchie mais ne connaît de l'anarchie que sa version libertarienne et semble tout ignorer de l'anarchisme comme courant politique, syndical et associatif au 19ème et au 20ème

siècles. Ce qui appauvrit la réflexion et entraîne des identifications sommaires à ce qui constituerait un « individualisme », comme si l'anarchie n'avait jamais été porteuse de l'idéal d'une organisation collective de la société, fondée sur l'association spontanée des producteurs. Ou comme si elle n'avait jamais pris une dimension proprement politique, sensible aujourd'hui encore dans les mouvements fédéralistes.

Un autre défaut récurrent des candidats, souvent noté dans les rapports de concours, et relevé à nouveau cette année, consiste à dissocier les termes des intitulés de sujet et, par conséquent, à en perdre le sens global, pour s'enfermer dans des considérations partielles ou biaisées. Trop d'introductions procèdent à cette espèce de découpage, qui se veut éclairant, et qui se révèle assez destructeur.

Le plus simple et le plus raisonnable consiste à aborder les intitulés de sujet avec un maximum de bon sens. Ce qui signifie très concrètement : faire provisoirement confiance aux significations communes et aux contextes de sens habituellement mis en jeu. On a parfois l'impression que les candidats se contraignent et se laissent prendre au jeu d'une inutile et très artificielle sophistication, ce qui les conduit à passer tout simplement à côté de la question qui leur est posée. Il n'est ni déraisonnable ni philosophiquement indigne de considérer, par exemple, que le sujet « faire la paix » appelle, non pas l'énumération complexe de tous les sens du terme « faire », ou la mise en opposition du « faire » et de la « pacification », mais plutôt la prise en compte d'un certain nombre de situations, de dispositifs et de dispositions sous lesquelles, effectivement, la paix – une certaine paix en tout cas – peut effectivement être mise en place. Autrement dit : le jury observe que nombre de candidats ont du mal à considérer, alors même que cela constituerait un point de départ tout à la fois efficace et judicieux, l'hypothèse que le sujet, assez directement, leur propose. A partir de quoi un questionnement critique peut se mettre en place, relatif aux présupposés, aux définitions, aux contextes réels ou idéels de plausibilité.

Aucune hypothèse ou thèse, aucune référence, aucun argument, n'est implicitement attendu. Les attentes du jury ne sont pas déterminées *a priori*. C'est le candidat lui-même qui s'oblige, à partir du moment où il questionne et comprend le sujet de la manière qui lui apparaît la plus judicieuse, construit sa propre réflexion, emprunte une perspective ou un moment de pensée à tel ou tel auteur, sélectionne ou étudie un exemple. C'est cette actualité d'une pensée en première personne qu'attend et qu'apprécie le jury, dans le moment même de la leçon. Raison pour laquelle on ne tient jamais rigueur à un candidat d'être momentanément ou même durablement embarrassé, si et lorsqu'il parvient à faire philosophiquement usage de cet embarras.

Les leçons qui fonctionnent bien, *a fortiori* les meilleures d'entre elles, sont la plupart du temps économes s'agissant du nombre des références ou des exemples, mais toujours adossées à un très solide travail de description, d'explication ou de compréhension du sujet lui-même, dont le sens problématique est précisément établi, des hypothèses de travail et des éléments conceptuels ou factuels auxquels celles-ci sont rapportées, des articulations et des passages permettant au propos de se développer sans perdre son unité intrinsèque.

Trop souvent, la tentation et la commodité doxographiques viennent entraver ce travail spéculatif ou argumentatif – le résumé d'une (supposée) doctrine venant se substituer au traitement du sujet et en dissoudre la singularité problématique. Par effet de retour, les notions ou les conceptions empruntées à tel ou tel auteur, ne sont pas restituées ou questionnées dans leur signification proprement théorique. Ainsi par exemple : on a très souvent entendu parler de « l'état de nature » sans que le sens même de ces termes et de cette formule, ou son statut théorique, ne soient précisés ou simplement questionnés. Comme si l'affaire était d'emblée entendue, et qu'il ne valait pas la peine d'y penser ou d'y repenser sérieusement. On a entendu dire aussi de manière hâtive et très générale que l'état de nature n'est, « pour les contractualistes », ou même « pour les modernes », qu'un état hypothétique. La « volonté générale » aura

souvent été convoquée comme si son existence ou sa définition allait de soi, sans que les enjeux et difficultés constitutifs de cette notion et des dispositifs théoriques ou pratiques dans lesquels elle se trouve enchâssée ne soient simplement évoqués ou questionnés : quel sens donner au terme de « volonté » ? à qui revient-il d'être le sujet ou l'agent d'une telle volonté ? à quel horizon de généralité (à quelle communauté politique – si quelque chose de tel existe) a-t-on à faire ?

Cette faiblesse spéculative est très précisément la même que celle qui empêche le travail sur les exemples. Plusieurs leçons ont fait mention de la Révolution Française et en particulier de la Terreur – sans que la nature des événements ou du processus regroupés sous ce terme ne soit précisément décrite ou questionnée : de quoi ou de qui exactement parle-t-on ? à quel type de violence a-t-on ici à faire ? s'agit-il d'ailleurs seulement de violence ? qu'est-ce qui confère à la Terreur son caractère politique ? Certaines leçons qui ne sont pas dénuées de qualités présentent ce défaut qui les fait apparaître comme « hors-sol ». Ainsi par exemple d'une leçon sur « Citoyen et soldat » : presque exclusivement consacrée à la figure du citoyen-soldat telle qu'elle a pu exister dans l'Antiquité, comme si cette articulation perdait ensuite toute sa pertinence, du fait du développement d'un commerce censé conduire, nécessairement, à la paix. Quelle que soit l'intérêt de la référence à Montesquieu, penseur du « doux commerce », il est surprenant d'ignorer l'histoire de la Révolution et des soldats de l'an II, de l'Empire et de la Grande Armée, le problème de la conscription, les deux guerres mondiales, la mobilisation générale et la résistance, la colonisation et la décolonisation, la guerre d'Espagne et la guerre d'Algérie et les rapports inédits qui sont ainsi créés entre la citoyenneté et l'engagement militaire ou la lutte armée, sans parler de la situation contemporaine et des nouvelles formes de conflictualité et de lutte armée.

C'est par la friction des arguments les uns contre les autres qu'on mesure leur force ou leurs limites. Et c'est dans l'effort de description, autrement dit dans une interrogation sur la réalité même de la vie politique, que les meilleures leçons ont ancré leur propos. Les bonnes et parfois très bonnes leçons jouent ce jeu avec précision et avec rigueur : ne pas se contenter de répéter ou de paraphraser la question ou la formule proposée mais déterminer et exposer un problème précis ; élaborer raisonnablement l'hypothèse expliquant le sujet, pour ensuite la questionner ou même la contester ; examiner progressivement plusieurs réponses possibles, déterminer leurs justifications raisonnées et aussi leurs limites ; élaborer une position ultime, dont les raisons sont présentées et assumées.

Il en va ainsi d'une leçon sur « La constitution » qui n'ignore rien de sa définition juridique mais prend le parti philosophique d'interroger le lien que la constitution comme instance juridique entretient avec le pouvoir et l'action politique. Platon n'est pas ici le penseur d'une impossible cité idéale, et la leçon reconstruit avec lui la figure du nomothète. C'est cette figure qui est interrogée dans un premier moment, à la lumière de références prises dans La République, Le Politique Les Lois, jointes à certains passages d'Aristote (pris notamment dans le Livre III des Politiques). La constitution est l'œuvre par excellence de la politique – et ici du politique – elle instaure les principes qui donnent à la cité son identité et au peuple sa vertu. Le livre III des Politiques d'Aristote et les Lois de Platon sont utilisés finement pour défendre une conception organique de la constitution qui ne se limite pas à l'ordre légal. Ce modèle de « l'art royal », qui pourrait à la limite être l'œuvre d'un seul homme, est ensuite mis en question, pour faire progressivement émerger une conception critique du rapport entre constitution et politique : la constitution borne le pouvoir politique, elle n'en est pas la stricte émanation ; elle l'oblige à respecter des principes relevant d'un ordre normatif supérieur. Ainsi les droits fondamentaux - droits de l'homme et du citoyen si l'on pense au 26 Août 1789 - sont-ils déclarés et non constitués par l'action politique. La question qui se pose alors est de savoir si et à quelle(s) condition(s) une telle politique peut rester créatrice. Et si la constitution n'est rien d'autre alors que le décalque d'un ordre moral, naturel ou divin, qui préexisterait. Pour répondre à cette question, il faut penser la constitution non seulement comme une borne mais comme un cadre où les rapports de domination, sans s'effacer, se composent et parfois se compensent et s'ordonnent – dans une dynamique alors pacificatrice. La politique n'est ni un art royal ni un instrument de gestion, mais l'activité de constitution d'un monde commun. L'opposition entre constitution et politique semble ainsi pouvoir être dépassée, et cela d'une manière qui n'est pas naïve : une constitution juste ne suffit pas à faire exister la politique comme telle ; la constitution doit être distinguée de la « co-institution » d'un monde commun. Cette leçon, très appréciée du jury, aura maintenu d'un bout à l'autre une relation informée et critique au droit public tout en faisant preuve d'une réelle inventivité philosophique. Et si la notion de monde commun est empruntée à Arendt, celle de co-institution est construite et assumée, en première personne, par le candidat.

Ainsi encore d'une autre leçon, dans l'ensemble bien conduite, sur « La populace ». Elle commence par prendre au sérieux les équivoques et flottements impliqués par ce terme : pourquoi parler de « populace » et non de peuple ? et comment comprendre la négativité à laquelle on semble avoir ici à faire ? Cette leçon se soutient elle aussi de l'articulation de qualités complémentaires d'information, de construction et d'audace philosophique. Comprenant bien l'opposition possible entre le peuple et la populace et tenant compte des différents sens qu'elle a pu prendre historiquement (et cela à partir du couple romain populus/plebs), le candidat choisit de la questionner : « Y a-t-il une impossibilité à penser une politique de la populace? ». Ce choix n'est pas gratuit : l'introduction mobilise à bon escient des références littéraires (la description du bas-peuple de Londres dans le Cromwell de Hugo) et cinématographiques (Sidney Lumett, Chaplin) pour remettre progressivement en cause la distinction convenue entre un peuple politiquement qualifié et une populace relevant d'une espèce de désordre et représentant nécessairement une menace. La lecon n'est jamais dogmatique, comme en témoigne une problématique plusieurs fois reprise et affinée : « Une fois admis que le sujet de la politique est le peuple tout entier, peut-on tolérer un élément antipolitique en son sein ? » et une progression patiente. La leçon consacre deux moments à l'examen des thèses qu'elle va finalement chercher à dépasser en construisant un concept positif de populace. Dans un premier moment, on élabore et on examine l'hypothèse selon laquelle « la constitution d'un ordre politique quelconque exige de conjurer la guerre de tous contre tous dont la populace est la résurgence ». La référence majeure dans cette partie est Hobbes, qui travaille à partir de l'opposition entre peuple et multitude, mais associée à l'exemple contemporaine des gated communities, et aux analyses de Chantal Mouffe, pour interroger la persistance peut-être indépassable de l'état de guerre, au sein même de la société politique. Dans un second moment, le rejet de la populace est déplacé, rapporté non plus au concept de « multitude » mais à celui de « Pöbel » thématisé par Hegel dans les Principes de la philosophie du droit : la populace est considérée du point de vue de la perte des sentiments éthiques et sociaux des membres « surnuméraires » d'une société incapable (ou refusant) de se donner les moyens de leur intégration. La populace n'est pas une réalité pré-politique mais le produit du développement maximisé de la production marchande. Cette émergence d'une « subjectivité rebelle étrangère au peuple et annonciatrice de troubles sociaux » pose à nouveaux frais la question du statut et de l'intégration politique de la populace. La leçon prend alors son tour ultime : il s'agit de reconnaître à la populace une capacité politique et non seulement de penser son intégration fonctionnelle à l'État dans le cadre du traitement de la question sociale. La politique de la populace – ou plutôt par la populace – prend alors le sens d'un génitif subjectif et non plus objectif : la populace n'est pas assimilée au Lumpen-proletariat, mais à un prolétariat qui ne se laisse pas assujettir, et qui déploie sa capacité propre à reconfigurer la politique. La leçon analyse notamment, assez précisément, les luttes ouvrières de l'Italie des années 1960-70, associées à un processus qui ne se réduit pas à la déstructuration de la classe ouvrière, mais voit émerger des formes nouvelles de solidarité et d'engagement, aux frontières d'une certaine forme d'asocialité.

Pour traiter le sujet « Qu'est-ce qu'une crise politique ? », un autre leçon, elle aussi très appréciée, part de l'exemple historique du serment du jeu de paume, qui n'est pas un simple événement, mais qui n'a pas encore le sens complet (et pas davantage en germe) de la révolution accomplie, pour montrer que « si la crise menace l'ordre, elle n'en est pas la négation. L'ordre est encore visible, mais privé de son fondement ». Il s'agit de caractériser ce moment de suspens. Dans un premier moment, la crise politique est pensée comme « lieu d'indétermination de la souveraineté ». La référence à Hobbes permet de distinguer les différends qui peuvent exister entre les sujets de ceux qui visent plutôt le détenteur du pouvoir souverain et peuvent engager la guerre (guerre entre États, contestant la souveraineté les uns des autres, la guerre civile, produite et conduite à partir de ce que Hobbes nomme des « organisations non assujetties »). On peut à partir de ce point distinguer la crise politique d'autres types de crises, comme les crises économiques, qui ne sont pas nécessairement des menaces pour la paix civile ou les principes fondateurs de la vie collective. Le propos s'adosse à un souci constant d'exemplification authentique : non pas pour illustrer platement un propos déjà constitué mais pour le transformer. Ainsi de l'exemple des deux guerres civiles anglaises analysées par Hobbes dans le Behemoth. L'histoire contemporaine de la Pologne dans les années 1980 est elle aussi convoquée pour montrer comment la crise de la dette et la politique d'austérité ont finalement suscité un mouvement syndical, point d'articulation du social et du politique, qui a joué un rôle clef dans la chute du régime. La crise politique n'est donc pas seulement « un différend sur le souverain qui engage la guerre », mais un moment d' « indétermination et non de guerre ». Il faut se doter d'un concept plus précis de crise politique : celui-ci est d'abord emprunté à Carl Schmitt et à sa théorie de l'état d'exception exposée dans la Théologie politique. La crise politique apparaît dans la seconde partie de la leçon comme « le lieu de la décision politique » dans une situation d'exception où les règles de droit ne peuvent plus s'appliquer. La crise politique ne manifeste plus dès lors la fragilité ou même la défaillance de l'ordre politique, mais son essence, par opposition à l'ordre juridique. L'état d'exception « permet de penser à la fois la suspension et la continuation de la politique ». Là aussi, les exemples mobilisés se révèlent très pertinents : la dictature romaine ; ou la crise causée en France par la guerre d'Algérie. Ils ne se redoublent pas car le second fait apparaître à la fois la pertinence et les limites de l'analyse schmittienne. Car si l'ordre politique est bien distingué de l'ordre moral et de l'ordre juridique, rien ne permet de penser les limites de l'état d'exception ou d'explorer les différentes décisions possibles. La réflexion sur les causes des crises fait ainsi apparaître l'intérêt de la pensée machiavélienne du « revers de fortune » élargie à Marx et à sa réflexion sur l' « écart entre le pouvoir politique et la puissance sociale ». Pour ne pas être arbitraire, la décision doit s'appuyer sur une réflexion sur les causes de la crise. On peut évidemment regretter que le concept médical de « crise » tel qu'il apparaît dans la pensée d'Hippocrate n'a pas été davantage thématisé (moment décisif qui dans l'évolution de ce processus incertain qu'est une maladie permet le diagnostic, par opposition à ce qui constituerait une confusion et, partant, une indétermination maintenues). Mais cette leçon fait bien apparaître la faiblesse d'un certain usage contemporain de la notion : comme si « crise » signifiait toujours et seulement incertitude, ou indécision. C'est la cohérence d'ensemble et la progressivité de l'argument, et aussi ce travail très méticuleux de l'exemple, qui ont été valorisés par le jury.

Ces quelques remarques se veulent avant tout encourageantes. De bonnes, voire de très bonnes notes, ont été attribuées à des leçons d'une grande exigence, et qui néanmoins sont à portée d'un nombre important de candidats. La plupart des défauts et des imperfections observés sont faciles à corriger. À condition de profiter de toute l'année de préparation, de faire véritablement siennes les règles, au demeurant assez simples, de composition d'une leçon. Les connaissances solides que l'on peut acquérir en amont sont complémentaires du discernement dont on doit faire preuve dans la lecture et la construction du sujet. Le jury valorise sans hésiter les éléments qui lui apparaissent positifs, et tient à encourager les

candidats de la session future, qui ont à travailler non plus sur « la politique », mais sur « logique et épistémologie ».

## Epreuve d'oral sur thème : La politique

## Conseils pour la constitution d'un répertoire d'exemples

Le travail prioritaire pour cet été est le travail d'étude des textes classiques signalés dans la bibliographie. Toutefois, il faudra vous constituer un répertoire d'exemples au fur et à mesure de votre préparation cette année et l'écoute d'émissions radiophoniques dès cet été peut vous y aider.

Je vous conseille d'organiser ce travail de constitution d'un répertoire d'exemple de la manière suivante :

- 1) Choisissez très peu d'exemples précis que vous étudierez à fond. Veillez à varier les époques, les lieux et les régimes politiques.
- 2) À partir de la rentrée, travaillez par thème en traitant des sujets (ce que nous ferons pendant le semestre 2). Entraînez-vous à ce moment-là à exploiter vos exemples de référence et complétez votre répertoire si nécessaire.

Je vous conseille de choisir et de travailler vos exemples directement dans des textes philosophiques, par exemple chez Machiavel, en vous aidant éventuellement d'un manuel d'histoire si nécessaire.

Ce travail de fond peut être complété lors de vos moments de « creux » (lorsque vous faites la vaisselle, etc.), par l'écoute ou le visionnage d'émissions ou de documentaires.

## Ressources audio sur France Culture

- Philosophie : Géraldine Muhlmann, *Avec philosophie* : plusieurs séries d'émission sur des thèmes politiques classiques (le peuple, la république, etc.)
- Histoire : Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire
- Histoire : Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
- Histoire : Les grandes traversées : on trouve y notamment des séries biographiques (Nelson Mandela, Franz Fanon, Winston Churchill, Louise Michel, Gisèle Halimi, Simone Veil, etc.).
- Mixte : cours au collège de France (ils sont souvent très longs et techniques, donc cette ressource n'est pas forcément à privilégier).

## Ressources vidéo sur Arte

Consultez leurs séries documentaires qui sont souvent de bonne qualité.

Pour vous donner une idée de la grande variété de ressources disponibles, j'ai renseigné certains textes et certaines émissions, en les classant par exemples et par sujets.

Le but n'est évidemment pas que lisiez tous ces textes et que vous écoutiez toutes ces émissions, ce serait impossible et inutile. Ce document sert uniquement à vous donner des idées d'exemples historiques et de sujets à traiter et à vous faire gagner du temps dans la recherche de ressources. Les émissions doivent vous permettre de vous plonger dès maintenant dans un « bain » de réflexions et d'exemples sur la politique.

## Classement par époque et lieux

## **GRÈCE ANTIQUE**

#### Manuels:

- Marie-Françoise Baslez, *Histoire politique du monde grec antique*, Paris, Nathan Université, 1994, deuxième et troisième parties
- Raoul Lonis, La cité dans le monde grec, Paris, Nathan Université, 1994
- Marie-Claire Amouretti et Françoise Ruzé, *Le Monde grec antique*, Paris, Hachette Université, 2011, chapitres 9 à 13

#### Ressources audio:

- Série « Antiquité », Episode 1 « Rome et Sparte, cités antiques » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-antiquite
- « Périclès, démocrate, vraiment ? », avec Vincent Azoulay Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/pericles-democrate-vraiment-6501070
- « Figures de la participation citoyenne en Grèce antique » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/figures-de-la-participation-citoyenne-dans-la-grece-antique-8304355
- « Guerre et démocratie : le cas d'Athènes », avec Vincent Azoulay Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/guerre-et-democratie-le-cas-d-athenes-7500859
- « Thucydide au présent », avec Patrice Brun Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps <u>https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/thucydide-au-present-2779430</u>
- « Du bon usage de la Grèce Antique », avec Patrice Brun Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/du-bon-usage-de-la-grece-antique-1297180

## Textes philosophiques à consulter dans un second temps, pour analyser ces institutions :

- Benjamin Constant, « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes », 1819
- Hannah Arendt, Condition de l'homme moderne, trad. fr. Georges Fradier, Paris, Pocket, 2002
   chap 2, « L'homme : animal social ou politique », « La polis et la famille » et « L'avènement du social »;
  - chap 4, « Instrumentalité et homo laborans », « Instrumentalité et homo faber » ;
  - chap 5, « La révélation de l'agent dans la parole et dans l'action », « La fragilité des affaires humaines », « La solution des grecs »
- Hannah Arendt, Qu'est-ce que la politique ?, Paris, Éditions Points, 2016, fragments 3b et 3c
- Hannah Arendt, *La crise de la culture,* « Qu'est-ce que l'autorité ? », trad. Patrick Lévy, Paris, Gallimard, 1972

## **ROME ANTIQUE**

## Textes philosophiques à consulter en priorité car ils décrivent ces institutions politiques :

- Nicolas Machiavel, Discours sur la première décade de Tite-Live, trad. Alessandro Fontana et Xavier Tabet, Paris, Gallimard, 2004
- Nicolas Machiavel, *De principatibus*, trad. fr. et commentaire Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.

#### Manuel:

- Élizabeth Deniaux, *Rome, de la Cité-Etat à l'Empire, Institutions et vie politique*, Paris, Hachette Supérieur, 2001.

## Ressources audio:

« Dictature : les leçons de Jules César », avec Christian-Georges Schwentzel - Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
 <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/dictature-les-lecons-de-jules-cesar-8066901">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/dictature-les-lecons-de-jules-cesar-8066901</a>

#### Ressources vidéos:

- Séminaire au Collège de France 2012 : « Voter à Rome : une pratique institutionnelle, un rituel politique et une certaine idée de la démocratie » <a href="https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/seminaire/voter-rome-une-pratique-institutionnelle-un-rituel-politique-et-une-certaine-idee-de-la-democratie">https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/seminaire/voter-rome-une-pratique-institutionnelle-un-rituel-politique-et-une-certaine-idee-de-la-democratie</a>

## **MOYEN ÂGE**

 Cours au collège de France de Patrick Boucheron, « Les inventions du politique : expérimentations médiévales » https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-les-inventions-du-politiqueexperimentations-medievales

#### RENAISSANCE ITALIENNE

## Textes philosophiques à consulter en priorité car ils décrivent ces institutions politiques :

- Nicolas Machiavel, « La vie de Castruccio Castracani da Lucca », *Oeuvres complètes*, Paris, Pléiade, 1952, p. 913-940
- Machiavel, *Histoires florentines*, III, I-XXI et Simone Weil, *Un soulèvement prolétarien à Florence au XIVème siècle*, Toulouse, CMDE et Smolny, 2013
- Nicolas Machiavel, De principatibus, trad. fr. et commentaire Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, chapitre 7 sur César Borgia

#### Ressources audio:

- Emission sur César Borgia, 2000 ans d'histoire, Patrice Gélinet (France Inter) https://blog-histoire.fr/2000-ans-histoire/1762-cesar-borgia-lascension-dun-prince.html

## **RÉVOLUTION FRANÇAISE**

#### Manuels:

- Un manuel : Michel Biard et Pascal Dupuy, La révolution française, Paris, Armand Colin, 2020
- Une anthologie de textes commentés (à picorer pour traiter des sujets ponctuels) : Sophie Wahnich, L'intelligence politique de la Révolution française. Documents commentés, Paris, Editions textuel, 2012

#### Ressources audio:

- Série « Relire la révolution française » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-relire-la-revolution-francaise">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-relire-la-revolution-francaise</a>
- Série « Avoir raison avec Robespierre » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-avoir-raison-avec-robespierre">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-avoir-raison-avec-robespierre</a>
- « Robespierre vu d'Angleterre » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/robespierre-vu-d-angleterre-1136356
- Série « Histoire de la révolution française » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-histoire-de-la-revolution-française

## XIXème-XXIème SIÈCLES, FRANCE ET MONDE

**Manuels :** la plupart des exemples sont présentés de manière très claire et synthétique dans les manuels de Serge Berstein et Pierre Milza chez Hathier.

- Histoire mondiale : série « Histoire du XXème siècle »
- Histoire française : série « Histoire de la France au XXème siècle »

## **COLONISATION FRANÇAISE**

- « Sahel et Sahara, une emprise française », avec Camille Lefebvre Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/sahel-et-sahara
  - une-emprise-francaise-0-7388960
- Série « Histoire des Outre-mers » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-histoire-des-outre-mers
- « L'art des Lumières : fabrique de la race », avec Anne Lafont Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/l-art-des-lumieres-fabrique-de-la-race-5466124

## **RÉVOLUTION RUSSE 1917**

- Série « Révolutions russes » — Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-revolutions-russes">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-revolutions-russes</a>

#### **GUERRE FROIDE**

- Série « Guerre froide » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-guerre-froide
- « La crise de fusées et le risque nucléaire (1962) », avec Maurice Vaisse Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/la-crise-des-fusees-et-le-risque-nucleaire-1962-1503351

## **GUERRE D'ALGÉRIE**

#### Ressources audio:

- Série « Guerre d'Algérie » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-guerre-d-algerie-1958
- Grande traversée « Algérie 1961 » Aurélie Luneau <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-algerie-1961-a-la-croisee-des-chemins">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-algerie-1961-a-la-croisee-des-chemins</a>
- Série « Algérie, naissance d'une nation » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-algerie-naissance-d-une-nation">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-algerie-naissance-d-une-nation</a>
- Série biographique « Frantz Fanon, l'indocile » Anaïs Klein, Grandes traversées <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-frantz-fanon-l-indocile">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-frantz-fanon-l-indocile</a>

## Textes philosophiques à lire dans un second temps, pour analyser ces événements :

- El Moudjahid, « Le calvaire d'un peuple », dans : Frantz Fanon éd., Écrits sur l'aliénation et la liberté. Paris, La Découverte, « Poche / Sciences humaines et sociales », 2018, p. 627-633. DOI : 10.3917/dec.fanon.2018.01.0627. URL : <a href="https://www.cairn.info/ecrits-sur-l-alienation-et-la-liberte--9782348036262-page-627.htm">https://www.cairn.info/ecrits-sur-l-alienation-et-la-liberte--9782348036262-page-627.htm</a>
- On peut également consulter Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, Librairie François Maspero, 1961, notamment le chapitre 4 sur la conscience nationale.

## **GUERRE DU VIET-NAM**

- Série « Guerre du Vietnam » - Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-guerre-du-vietnam

## **LUTTE ANTIRACISTE AUX ÉTATS-UNIS**

 Série « Black studies » - Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-black-studies

## Classement thématique

#### **POUVOIR / POLITIQUE**

- Série « Le pouvoir peut-il vraiment être légitime ? » Géraldine Muhlmann, Avec philosophie <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-le-pouvoir-peut-il-etre-vraiment-legitime">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-le-pouvoir-peut-il-etre-vraiment-legitime</a>
- Série « La politique avec Jaques Rancière » Géraldine Muhlmann, Avec philosophie https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-la-politique-selon-jacques-ranciere

#### SECRET / MENSONGE

- Série « Secrets » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-secrets
- « Le mensonge en politique », avec Jean-Jacques Courtine Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/le-mensonge-en-politique-7152623
- « Entre transparence et secret, gouverner au Moyen-âge », avec Jean-Baptiste Santamaria -Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/entre-transparence-et-secret-gouverner-au-moyen-age-5338977

## **CONFLIT / PEUPLE**

- Série « La notion de peuple » Géraldine Muhlmann, Avec philosophie <a href="https://www.radiofrance.fr/radiofrance/podcasts/serie-la-notion-de-peuple">https://www.radiofrance.fr/radiofrance/podcasts/serie-la-notion-de-peuple</a>
- « Le poujadisme, une révolte », avec Dominique Borne Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/le-poujadisme-une-revolte-4434774
- Série « Mai 68 » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-mai-68
- « Alerter le pouvoir, entendre le citoyen » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/alerter-le-pouvoir-entendre-le-citoyen-6133833">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/alerter-le-pouvoir-entendre-le-citoyen-6133833</a>

## REPRÉSENTATION

- Série « Histoire des assemblées » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'Histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-histoire-des-assemblees">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-histoire-des-assemblees</a>
- « La proportionnelle entre heurts et malheurs », avec Michel Winock Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/elections-la-proportionnelle-entre-heurs-et-malheurs-9010443

## **RÉPUBLIQUE**

- Série « Qui a inventé la république ? » Géraldine Muhlmann, Avec philosophie <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-qui-a-invente-la-republique">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-qui-a-invente-la-republique</a>
- Série « La république sociale » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire, notamment l'épisode 3 : « XVIIIe siècle : la république sociale avant la république » https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-la-republique-sociale
- « 1869-1879 : la République en son creuset », avec Pierre Allorant Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/1869-1879-la-republique-en-son-creuset-3965773

#### **DÉMOCRATIE**

- « Guerre et démocratie : le cas d'Athènes », avec Vincent Azoulay Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/guerre-et-democratie-le-cas-d-athenes-7500859
- « Périclès, démocrate, vraiment ? », avec Vincent Azoulay Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/pericles-democrate-vraiment-6501070
- « Benjamin Constant, libre à tout prix », avec Léonard Burnand Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/benjamin-constant-libre-a-tout-prix-5903718

## **DICTATURE / ABSOLUTISME**

- « Dictature : les leçons de Jules César », avec Christian-Georges Schwentzel Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/dictature-les
  - lecons-de-jules-cesar-8066901
- « 1515-1715 : au creuset de l'absolutisme », avec Joël Cornette Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/1515-1715-aucreuset-de-l-absolutisme-7767380

## **NATION**

- « Nationalismes d'Europe : loin en arrière », avec Anne-Marie Thiesse Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/nationalismes-deurope-loin-en-arriere-2361874
- Série « Algérie, naissance d'une nation » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-algerie-naissance-d-une-nation">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-algerie-naissance-d-une-nation</a>

## ARMÉE / GUERRE

- « Les formes chrétiennes de la violence en Occident » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire
  - $\frac{https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/les-formes-chretiennes-de-la-violence-en-occident-8489538}{chretiennes-de-la-violence-en-occident-8489538}$
- Série « Sous le vernis de la Renaissance » : deux émissions sur la guerre Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-sous-le-vernis-de-la-renaissance
- Série « Histoire de la guerre de trente ans : 1618-1648 » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-histoire-de-la-guerre-de-trente-ans-1618-1648
- « Vauban, lucide à long terme », avec Michèle Virol Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/vauban-lucide-a-long-terme-7000650
- « Les guerres de Napoléon : une empreinte durable », avec Hervé Drévillon Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - $\underline{https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/les-guerres-denapoleon-une-empreinte-durable-4108882}$
- Série « 1919 : année de la paix » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-1919-annee-de-la-paix">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-1919-annee-de-la-paix</a>
- Série « Guerre d'Algérie » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-guerre-d-algerie-1958

- Série « Guerre du Vietnam » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-guerre-du-vietnam
- Série « Guerre froide » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-guerre-froide
- « Désobéissance militaire », avec Hervé Drévillon Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/desobeissance-militaire-1779181
- « Bombe atomique : une stratégie française », avec Louis Gautier Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/bombe-atomique-une-strategie-francaise-9966242

## **COSMOPOLITISME: ORGANISATION AU NIVEAU INTERNATIONAL**

- Série « Une histoire des organisations internationales » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-une-histoire-des-organisations-internationales
- « Société des Nations, Onu et OIT : les assemblées au-delà des Etats » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/societe-des-nations-onu-et-oit-les-assemblees-au-dela-des-etats-7391258
- « L'OTAN, une étrange pérennité », avec Amélie Zima Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/l-otan-une-etrange-perennite-6378653

## **DROITS DE L'HOMME**

- Série « Une histoire des déclarations des droits de l'homme » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-une-histoire-des-declarations-des-droits-de-l-homme
- « Les droits de l'homme : 1789 et la suite », avec Valentine Zuber Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/les-droits-de-l-homme-1789-et-la-suite-5268130

## **JUSTICE**

- Série « Histoires de la justice » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-histoire-de-la-justice">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-histoire-de-la-justice</a>
- Série « Juger et punir » Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-juger-et-punir-une-breve-histoire

#### LE CORPS DU ROI

 « Le roi est nu! » - Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire <a href="https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/le-roi-est-nu-7751841">https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/le-roi-est-nu-7751841</a>

#### **PROPRIÉTÉ**

- Série « De la propriété » Géraldine Muhlmann, Avec philosophie https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-la-propriete
- « La propriété et le vol », avec Arnaud-Dominique Houte Jean-Noël Jeanneney, Concordance des temps
  - $\underline{https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/xixe-siecle-la-propriete-et-le-vol-3703450}$

#### **ANARCHISME**

 Série « Histoire des anarchies » - Emmanuel Laurentin, La Fabrique de l'histoire https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-histoire-des-anarchies